Billio

Année 2016

Bulletin communal

Le Mot du Maire ..... p. 1

Informations municipales

Les élus et agents communaux..... p. 2
Centre Morbihan Communauté..... p. 3-4
Les commissions..... p. 5 à 10
Bienvenue dans mon jardin..... p. 11
Conso et alimentation ..... p. 11
Intoxication au monoxyde de carbone ..... p. 12
SDIS 56..... p. 12
Lutte contre les frelons ..... p. 13
Economie d'énergie ..... p. 14
Tarifs communaux..... p. 15
Pluviométrie..... p. 15
Subventions aux associations..... p. 16
Etat civil ..... p. 17
Démarches administratives..... p. 18-19
Informations diverses..... p. 20
Informations utiles..... p. 21

Vie communale

François Binoist ..... p. 22
Guy Gardien..... p. 22
Soirée des nouveaux arrivants..... p. 23
Aurélie Le Moine, nouvelle conseillère ..... p. 24
Partenariat Mairie, Foyer, FCB ..... p. 24
Vendredi au Pays de Saint-Jean ..... p. 25
Les Virades de l'Espoir ..... p. 26
Repas CCAS..... p. 26
Inauguration de la Maison des Assemblées..... p. 27
Ecole Notre Dame Billio..... p. 28-29
Ecole Sainte Anne Guéhenno..... p. 28-29
Garderie périscolaire L'ile aux Enfants..... p. 29

Vie associative

OGEC ..... p. 30
La Montagne ..... p. 30
APEL du RPI Billio-Guéhenno ..... p. 30
Comité des Fêtes..... p. 31
Football Club Billiotais ..... p. 32
Association Dans Tous Les Sens ..... p. 33
Société de chasse..... p. 34
Anciens combattants..... p. 35
Petit Bolide Billiotais ..... p. 35
Billio matériel ..... p. 36

Au pays de Saint Jean

Contes en scène ..... p. 37
La semaine bleue ..... p. 38
ACAD..... p. 39
ADMR de Plumelec ..... p. 39-40
Souvenir Français..... p. 41
Association pour le don du sang ..... p. 42
Cercle celtique Tal-Ouz-Tal..... p. 43
La Claie sans frontière ..... p. 44

Un peu d'histoire

Louis Marin, le charbonnier du Bois de l'Echo ..... p. 45-48

"Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin".

Le mot du maire

Chères Billiotaises, chers Billiotais,

2016 est derrière nous, avec des moments forts, mais aussi des moments douloureux. En effet 2016 aura été marqué par de nombreux décès ; notre Maire François, à qui je tiens à rendre hommage ; je pense aussi à tous ceux qui nous ont quittés.

Avec l'équipe municipale, le personnel communal, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets 2017.

2017 va connaître de nombreux changements avec le regroupement de BAUD Communauté, LOCMINE Communauté et SAINT-JEAN Communauté.

Les élus des trois inter-communautés ont travaillé pendant plusieurs mois sur ce regroupement, j'ose espérer que cette nouvelle intercommunalité « CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE » sera une réussite et qu'elle sera équitable pour tous.

Au niveau national, nous serons appelés aux urnes pour l'élection de notre futur Président et également pour élire nos députés.

Lors de votre lecture vous allez constater les travaux réalisés en 2016, j'en profite pour remercier chaque commission pour les efforts fournis.

En 2017, nous allons réaliser notre lotissement de 3 lots, la carte communale devrait enfin être terminée pour mars, nous allons également commencer les accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ; ce programme doit être finalisé pour 2021.

Bien entendu, d'autres travaux seront à prévoir en fonction des finances disponibles.

Avant de vous laisser à votre lecture, je tiens à remercier nos associations et nos bénévoles qui donnent sans compter pour que les différentes manifestations soient à chaque fois un véritable succès.

Merci également à la commission communication pour l'élaboration de ce bulletin.

Que 2017 vous apporte santé, prospérité et bonheur, à vous et à vos familles.

Jean-Luc Grandin

Informations municipales

Les élus

Jean-Luc GRANDIN
Maire

Isabelle BRÉHÉLIN
1ère adjointe

Joël GABILLET
2ème adjoint

Bruno BROUSSIER
Conseiller

Yannick CARO
Conseiller

Mireille GARAUD
Conseillère

Christophe GOULARD
Conseiller

Jean-Loïc JOUBIOUX
Conseiller

Aurélie LE MOINE
Conseillère

Jean-Pierre ROUSSEAU
Conseiller

Jean-Yves TASTARD
Conseiller

Les agents communaux

Valérie ANGOT
Secrétaire de mairie

Armel LE MERCIER
Agent technique

Cindy GUILLO
Agent d'entretien des locaux communaux

Horaires d'ouverture de la mairie :
La mairie est ouverte au public tous les après-midi
du lundi au vendredi
Lundi et vendredi : 13h30-17h00
Mardi, mercredi, jeudi :13h30 à 18h00

Téléphone : 02.97.42.28.18
Fax : 02.97.42.27.49
Adresse mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Représentants des élus dans les organismes extérieurs

SDEM :
• Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
• Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

EAU DU MORBIHAN :
• Titulaire : Joël GABILLET
• Suppléant : Mireille GARAUD

OFFICE DE TOURISME :
• Titulaire : Bruno BROUSSIER
• Suppléant : Jean-Yves TASTARD

GRAND BASSIN DE L'OUST :
• Titulaires : Christophe GOULARD, Joël GABILLET

SIVU JOSSELIN :
• Vice-président : Jean-Luc GRANDIN, Yannick CARO

Raymond Le Brazidec - Président de Saint-Jean Communauté, Jean Paul Bertho - Président de Baud Communauté, Gérard Corrignan - Président de Locminé Communauté

LA PROXIMITÉ

A l'échelle de la nouvelle intercommunalité

Avancer ensemble vers un projet commun et dans la même direction politique est la priorité des élus dans le cadre de cette démarche de fusion. Cette volonté est la garantie d'une gestion territoriale efficace dont l'objectif est d'apporter un service de proximité adapté à l'échelle de la nouvelle intercommunalité. Le territoire de Centre Morbihan Communauté a été pensé en tenant compte de ses spécificités, de ses contraintes mais aussi de ses forces, et bien sur des pratiques et des expériences réussies de chaque Communauté de communes.

Conseil Communautaire commun - Bignan le 4 mai 2016

LE PROJET DE TERRITOIRE

Lors du Conseil Communautaire Commun, les élus ont délibéré favorablement à la démarche de construction d'un projet de territoire. ***Un projet de territoire, c'est quoi ?*** : Le projet de territoire est un outil qui permettra aux élus de Centre Morbihan Communauté de définir les axes de son développement pour les années à venir. Ce projet de territoire prendra en compte les besoins et les attentes de la population en matière de services et d'équipements. Ces besoins seront priorisés et déclinés en projets sur une période donnée. Il s'agit d'avoir une vision claire des objectifs à atteindre par la communauté de communes, objectifs définis en amont par les élus. Services à la population, équipements, solidarité, moyens financiers, place du citoyen etc., sont les axes devant faire l'objet de développement dans le cadre du projet de territoire. Dès le mois de janvier 2017, le nouveau Conseil Communautaire débutera son travail autour du projet de territoire.

LES PROJETS DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Les projets engagés par les précédentes collectivités sont poursuivis par Centre Morbihan Communauté dans le cadre de son Programme Pluriannuel d'Investissement*, en voici quelques exemples :

Construction d'un Centre aquatique à Baud, construction d'un multi-accueil à Plumélian, construction d'ateliers relais à Saint-Jean Brévelay, construction d'un incubateur d'entreprises à Locminé, aménagement d'une station Bio-Gnv à Locminé, création d'un multi-accueil à Moréac, etc.

** Le Programme Pluriannuel d'Investissement permet d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps en tenant compte des délais, de chaque étape de réalisation et de l'équilibre financier.*

L'ACCORD LOCAL

Le 15 septembre 2016, le Préfet du Morbihan a pris un arrêté «portant sur la fusion de Baud Communauté, Saint-Jean Communauté et Locminé Communauté». A partir de cette date, les Conseils municipaux ont disposé d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur la composition du futur conseil communautaire, soit avant le 15 décembre dernier.

Dans le cadre d'un accord local, il a été proposé que les communes qui ne disposent que d'un seul conseiller puissent, lorsque c'est possible, bénéficier d'un second. Les communes de Guénin, Melrand et Saint-Barthélemy ont pu y prétendre. Pour que cette proposition puisse être valide, il convenait également d'augmenter la répartition des sièges au sein d'Evellys qui n'a que 3 sièges alors que le cumul des communes historiques aurait atteint 4 sièges.

Les communes membres ont donc délibéré à la majorité qualifiée suivante : les deux tiers au moins des communes représentant plus de la moitié de la population ou la moitié au moins des communes représentant plus des deux tiers de la population. La majorité qualifiée ayant été atteinte, l'accord local fera prochainement l'objet d'un arrêté préfectoral.

AU 1ER JANVIER 2017, CE QUI CHANGE :

La localisation des services

La fusion implique une réorganisation territoriale. Les élus ont souhaité positionner sur le territoire les services de Centre Morbihan Communauté avec, en ligne de mire, la proximité et les compétences. Objectif : structurer le territoire pour que l'intercommunalité devienne un pivot de la gestion locale de proximité, tout en garantissant les services attendus par les habitants. Les services sont répartis sur le territoire autour de 3 pôles dont voici le détail :

POLE GÉOGRAPHIQUE DE BAUD (1)

Antenne du SPANC
Chemin de Kermarec

Antenne Technique
Zone de Kermarec - Tél : 02 97 51 13 30

Direction du Centre Intercommunal d'Action Sociale
Chemin de Kermarec

Autorisation Droit des Sols
Chemin de Kermarec

Transport Scolaire
Chemin de Kermarec

Direction Tourisme
Chemin de Kermarec

Contact Tél : 02 97 39 17 09

POLE GÉOGRAPHIQUE DE ST-JEAN BRÉVELAY (2)

Direction Environnement Déchets
27 rue de Rennes

Direction du SPANC
27 rue de Rennes

Antenne Technique
Zone Du Lay -Tél : 02 97 60 38 56

Antenne du Centre Intercommunal d'Action Sociale
27 rue de Rennes

Contact Tél : 02 97 60 43 42

POLE GÉOGRAPHIQUE DE LOCMINÉ (3)

Siège administratif
Zone de Kerjean

Développement Economique
Zone de Kerjean

Direction des Services Techniques
Zone de Keranna à Moréac
Tél : 02 97 44 28 10

Contact Tél : 02 97 44 22 58

A partir du 2 janvier, les horaires d'ouvertures au public sont les suivants : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30.

Les autres services comme l'Enfance et la Jeunesse, l'Espace Rural Emploi Formation, la Maison des Arts, l'Ecole de Musique Dan Ar Braz, la salle La Maillette, le Centre Aquatique Aqua'lud, la piscine, les déchèteries etc. ne sont pas concernés par des changements de lieux.

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ : Le logo

Parmi les dizaines de propositions réalisées, voici le logo retenu pour Centre Morbihan Communauté. Ce logo symbolise le mouvement, le dynamisme et l'appartenance territoriale de Centre Morbihan Communauté. Les élus ont souhaité un logo identifiable rapidement, simple et fonctionnel.

Centre Morbihan Communauté

Conférence des Maires - **Locminé le 20 avril 2016**

LE SITE INTERNET

Le site internet de Centre Morbihan Communauté est en ligne à l'adresse suivante *(à partir du 2 jan.)* : **www.centremorbihancommunaute.bzh**
Ce site est en cours de mise à jour. La version définitive sera bientôt disponible.

Les commissions

Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Isabelle Bréhélin, Joël Gabillet, Mireille Garaud, Bruno Broussier, Jean-Yves Tastard

BUDGET COMMUNAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	175 024,61 €	558 009,67 €	382 985,06 €
	Investissement	373 623,40 €	95 819,67 €	-277 503,73 €
	Total cumul	548 648,01 €	653 829,34 €	*105 481,33 €*

BUDGET COMMUNAL – COMPTE PRIMITIF 2016

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	339 851,33 €	339 851,33 €
	Investissement	494 772,31 €	494 772,31 €
	TOTAL CUMUL	834 623,64 €	834 623,64 €

BUDGET ASSAINNISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	420,00 €	6 216,66 €	5 793,66 €
	Investissement	16 231,00 €	0,00 €	-16 231,00 €
	TOTAL CUMUL	16 651,00 €	6 213,66 €	-10 437,34 €

BUDGET ASSAINNISSEMENT – COMPTE PRIMITIF 2016

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	11 054,65 €	11 054,65 €
	Investissement	21 261,00 €	21 261,00 €
	TOTAL CUMUL	32 315,65 €	32 315,65 €

BUDGET CCAS – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	1 674,00 €	2 639,18 €	965,18 €
	Investissement	€	€	€
	TOTAL CUMUL	1 674,00 €	2 639,18 €	965,18 €

BUDGET CCAS – COMPTE PRIMITIF 2016

		Dépenses	Recettes	
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	4 065,18 €	4 065,18 €	€
	Investissement	€	€	
	TOTAL CUMUL	4 065,18 €	4 065,18 €	€

BUDGET LOTISSEMENT – COMPTE PRIMITIF 2016

		Dépenses	Recettes	
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	90 000,00 €	90 000,00 €	€
	Investissement	90 000,00 €	90 000,00 €	
	TOTAL CUMUL	180 000,00 €	180 000,00 €	€

Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Jean-Loïc Joubioux
Membres élus : Isabelle Bréhélin, Jean-Pierre Rousseau, Yannick Caro, Jean-Yves Tastard
Membres non élus : Ronan Kerleau et Christophe Le Glaunec

Au terrain de football

Les mains courantes ont été repeintes et un grillage installé. La commune a fourni le matériel et les travaux ont été réalisés par le club.

A la salle communale

- Pose d'une douchette sur le robinet de l'évier de la cuisine,

- Remplacement de la porte extérieure de la cuisine, trop vétuste, par une porte en PVC,

- Contrôle de sécurité électrique et des extincteurs,

- Installation d'une hotte au-dessus du piano de cuisson pour une mise en conformité,

Le réalignement de l'ensemble, avec suppression de la marche existante, a été effectué.

En 2017, les toilettes et le couloir seront repeints.

- Remplacement des chaises de la cantine,

- Mise en conformité des interrupteurs de la grande salle,

- Sécurisation du côté gauche du parking pour éviter de délabrer la clôture de la propriété voisine.

A l'église

- Entretien des cloches et des moteurs : travaux de purge et de traitement sur le beffroi et ses équipements, remplacement de deux moteurs de vole,

- Mise en conformité de l'installation électrique de l'armoire d'alimentation des cloches,

- Installation de mains courantes aux normes PMR sur les escaliers des portes latérales de l'église.

A la mairie

Divers travaux ont été réalisés dans l'ancienne salle cybercommune/DTLS, située au rez-de-chaussée, ce qui a permis d'en faire la nouvelle salle de conseil et de mariage aux normes PMR : peintures, pose d'un carrelage, installation d'un nouveau mobilier, l'ancien ayant trouvé place dans la maison des Assemblées. Le contrôle de sécurité électrique a également été fait à la mairie.

Au cimetière

Quelques travaux ont permis de gagner de la place pour de nouvelles concessions :

- le déplacement de l'entrée principale,

- la suppression de trois tombes de prêtres, regroupés dans un caveau commun,

- le retrait de tous les arbustes aux abords des murs de l'église.

A la maison des Assemblées

Les travaux ont débuté en avril et les associations billiotaises ont pu en disposer début novembre.

Autres Achats

Suite à la demande de la société de chasse, nous avons acquis une caisse et un congélateur, ils seront installés non loin de la station d'épuration.

Commission URBANISME

Président : Jean-Luc Grandin
Membres : Joël Gabillet, Isabelle Bréhélin, Jean-Yves Tastard, Christophe Goulard, Bruno Broussier, Mireille Garaud

Cette commission a été élargie. Les membres du conseil municipal se sont joints aux différentes réunions.

Constructions : déclarations
Nous rappelons qu'il y a une réglementation à ce sujet. Il serait bon que chacun se conforme à la loi pour que l'autorité chargée de la question ne soit pas obligée d'intervenir soit pour une régularisation, soit pour une destruction. C'est une question d'équité vis-à-vis des contribuables qui font leur déclaration. Toute construction, y compris l'abri de jardin, doit faire l'objet d'une demande auprès des services de la mairie.

Lotissement « le Clos du Chemin Creux »
Les travaux commenceront au 1er trimestre. Le permis de lotir est validé.

La carte communale
« La carte communale délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception du changement de destination, de la réfection ou de l' extension des constructions existantes, ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles ». (Article L161-4 du code de l'urbanisme)

La carte communale c'est :
- Un document opposable aux tiers
- La traduction d'un projet de développement maîtrisé du territoire
- Un document simple avec deux zonages définissant les règles de constructibilité
- Un document adapté aux besoins de la commune et à l'échelle de son développement (démographique, économique…)

La carte communale ne comporte pas de règlement, c'est le code de l'urbanisme qui s'applique (RNU).

PERMIS D'AMÉNAGER 2016
Commune de Billio, création d'un lotissement (3 lots)

DECLARATION PREALABLE 2016
M. Jean-Luc LE GLORION, pose de fenêtres de toit
M. et Mme Richard PAVÈSE, création d'une véranda
M. Maxime BELLEC, pose de fenêtres de toit

PERMIS DE CONSTRUIRE 2016
M. et Mme Gérard BRÉHÉLIN, extension d'une habitation
M. Pierre PRZYBYLSKI, création d'un garage

Commission des AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Jean-Yves Tastard
Membres élus : Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Aurélie Le Moine, Bruno Broussier

Le travail d'harmonisation des pratiques administratives des deux écoles et des deux mairies du RPI amorcé l'année dernière a été poursuivi cette année.
Après avoir définitivement réglé les modalités de versement des sommes liées au contrat d'association, la commission des affaires scolaires s'est concentrée sur l'attribution des subventions destinées à soutenir les activités dites «extra-scolaires», comme l'arbre de Noël et les voyages avec nuitées. Plusieurs réunions conjointes aux deux commissions de Billio et Guéhenno ont permis de déboucher sur un accord. Cet accord porte sur les types d'activités subventionnés, le montant des sommes allouées, le calendrier des demandes et des versements. Nous avons également été appelés à donner notre avis sur le fonctionnement de la cantine et de la garderie.
La commission des affaires scolaires ne fait qu'accompagner les projets pédagogiques. Il faut en effet rappeler que l'école a une autonomie totale. Elle décide seule de ses orientations, du choix des activités et de son mode de gestion.
Les procédures administratives étant désormais en ordre de marche, la commission devra être à l'écoute du directeur et des associations pour les aider dans leurs projets. Nous devons continuer à travailler avec la municipalité de Guéhenno en conservant l 'état d'esprit constructif qui nous anime depuis le début et en favorisant tout ce qui contribue à l'unité des deux écoles.
Nous formulons nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année et de réussite scolaire aux enfants des deux écoles, à leurs parents et aux enseignants.

Informations municipales

Commission INFORMATION COMMUNICATION et CÉRÉMONIES

Vice-présidente : Isabelle Bréhélin
Membres : Jean-Yves Tastard, Bruno Broussier, Aurélie Le Moine
Membre non élue : Anne-Marie Tastard

L'activité de la commission Information, Communication et Cérémonies se décline en trois axes principaux :
- le P'tit Billiotais
- Le bulletin communal
- L'organisation des cérémonies

Le P'tit Billiotais

En décembre nous avons édité le 100ème numéro

Cette feuille d'information mensuelle est disponible au début de chaque mois dans le commerce du bourg, à l'accueil de la mairie et aux pépinières de Kerhello. Elle doit continuer à être distribuée dès le 1er de chaque mois. Nous demandons aux responsables d'associations de faire parvenir à la mairie les articles qu'ils souhaitent voir publier pour le 20 du mois. La conception de cette feuille mensuelle ne nécessite pas que la commission se réunisse une fois par mois, Isabelle, Jean-Yves et Anne-Marie, Aurélie et Bruno, étant chargés à tour de rôle de l'élaboration du P'tit Billiotais.

Le bulletin communal

La réalisation de ce bulletin nécessite plusieurs réunions de la commission et de nombreux échanges de mails. Il retrace la vie de la commune et des associations au cours de l'année écoulée. Des informations utiles y sont également insérées. Les conseillers municipaux en assurent la distribution.

L'organisation des cérémonies

Le 11 mars 2016, la première soirée des nouveaux arrivants a été organisée par la commission, ainsi que l'inauguration de la « Maison des Assemblées » le 19 novembre. Les tableaux des anciennes cartes postales de la commune y ont tout naturellement trouvé leur place.
La commission a proposé au conseil municipal le nom de la maison des associations et celui du futur lotissement : « La Maison des Assemblées » en référence à l'Assemblée de Billio qui se tient tous les ans le 15 août sur le même terrain, « Le Clos du Chemin Creux » pour le lotissement.
Tout au long de l'année, nous nous efforçons de prendre des photos des différentes manifestations qui se déroulent sur la commune. Elles nous permettent d'en faire une sélection pour le bulletin et de réaliser le diaporama projeté lors des vœux.

Le site internet

Le site internet ayant disparu de nos écrans en début d'année, nous avons décidé d'en créer un nouveau. Nos compétences en informatique n'étant pas suffisantes, nous avons fait appel à une société afin de réaliser ce nouveau site. Il devrait être en ligne en début d'année.
Les montants pour la réalisation de ce projet sont de 759,00 euros et 600,00 euros pour la maintenance.

Commission FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Jean-Pierre Rousseau
Membres : Aurélie Le Moine, Jean-Yves Tastard, Bruno Broussier, Jean-Loïc Joubioux

L'année 2016 a été riche en évènements cyclistes avec la traditionnelle « Jean Floch » du mois de mai, le Grand prix de Plumelec et le passage sur deux jours du championnat d'Europe les mercredi et Jeudi 14 et 15 septembre. Merci aux bénévoles qui ont pu se libérer en journée pour garder les routes et bloquer les chemins d'exploitation.

Nous avons accueilli les Virades le 24 septembre. Un grand bravo à notre fidèle équipe qui, cette année, a remporté la victoire du mucolympique dans une superbe ambiance.

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour le concours des « mille bisous ». Le dernier record est battu avec 906 participants. Nous attendons la validation du guiness book, mais quel que soit le résultat ce fut une réussite pour les organisateurs et une fierté pour notre commune. A l'année prochaine pour la nouvelle édition des Virades sur la commune de Saint-Jean-Brévelay.

Commission TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-Président : Bruno Broussier
Membres : Jean-Yves Tastard, Aurélie Le Moine, Jean-Pierre Rousseau,
Membres non élus : Anne-Marie Tastard, Gérard Bréhélin, Gilbert Goulard, Gilbert Nio, Christophe le Glaunec, William Pierrat, Fabienne Danet, Serge Ethoré.

Allongement de la boucle de randonnée.

Si le tracé est bien établi, nous nous sommes heurtés au refus d'un propriétaire de laisser traverser son terrain. Un contournement est trouvé. Il reste à finaliser le dossier de passage et à faire un peu de débroussaillage cet hiver.

Pour ce qui concerne la jonction de la boucle de Saint-Aubin avec la nôtre, la commission mélécienne (qui avait plusieurs traversées de terrains privés) a finalisé sa partie. Une réunion regroupera les deux commissions en début d'année pour terminer le dossier et le proposer à l'agrément du Conseil Départemental.

Par ailleurs les bénévoles de la commission ont effectué le travail d'entretien du chemin existant : signalisation, obstacles... Leur travail a encore été salué par un excellent rapport des évaluateurs du Pays Touristique.

Vendredi au Pays de Saint-Jean.

Gilbert et Christophe Goulard ont accueilli le spectacle à Trévras (lire par ailleurs en Vie Communale). La soirée a été une réussite, avec de nombreuses personnes venues de la région vannetaise. Petite déception : certains Billiotais s'attendaient à ce que nous continuions dans le registre comique et ont été un peu déçus. En ce début d'année nous allons nous réunir pour définir le contenu du prochain Vendredi 2017 et chercher un nouveau lieu atypique à proposer… mais nous étions si bien à Trévras cette année !

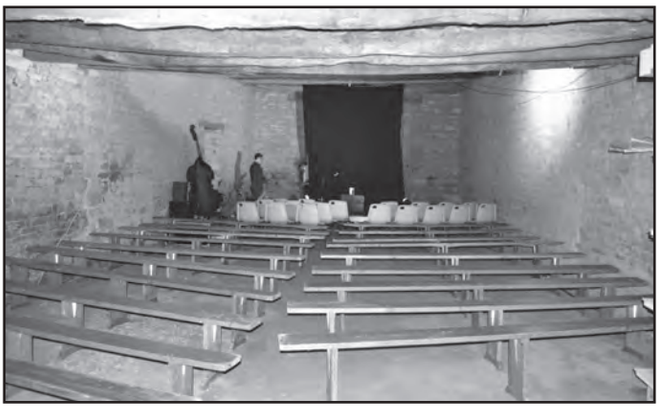

La famille Goulard et les bénévoles ont fait de gros efforts pour accueillir le public.

Commission VOIRIE - Commission CHEMINS D'EXPLOITATION

Vice-président voirie : Joël Gabillet
Vice-président chemins d'exploitation : Yannick Caro
Membres : Christophe Goulard, Jean-Loïc Joubioux, Jean-Pierre Rousseau, Bruno Broussier.

Pour 2016, les travaux retenus pour l'entretien de la voirie sont les suivants :
- Le Pré, RD 165 pour une longueur de 420 ml
- Trévas, RD 778 pour 950 ml
- Kerivaux, RD 778 pour 215 ml
- La Grée Magnan- Kervarin pour 525 ml.

La réfection de ces voiries a été réalisée avec de l'enrobé dense 0/10 tiède, par l'entreprise Pigeon Bretagne Sud, pour un montant total de 47 000 euros TTC.

Commission AGRICULTURE

Vice-président : Christophe Goulard
Membres : Joël Gabillet, Yannick Caro

En route vers zéro phyto

L'Assemblée Nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017.
Interdiction des produits phytos, par l'état, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et voiries.
La commercialisation et la détention de produits phytos à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019.
Les produits de bio contrôle, dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique, peuvent être utilisés.

Informations municipales

Commission EMBELLISSEMENT COMMUNAL

Vice-présidente : Mireille Garaud
Membres : Isabelle Bréhélin
Membres hors conseil municipal : Yvonne Nio, Christophe Le Glaunec, Roseline Le Breton

Comme en 2015, le concours des maisons fleuries a été organisé en collaboration avec les communes de Guéhenno et de Buléon. Une journée a été nécessaire pour sillonner les routes de nos trois communes. Le jury était composé de six personnes, deux de chaque commune. Il semblerait qu'une nouvelle organisation du concours est en projet avec l'Association des Maires du Morbihan.
Le fleurissement de la Croix sous le chêne aux abords du cimetière a été réalisé en début d'année 2016, pour un montant de 528.63 euros.
Les plantations de la rue du Charron (en partie) ont été retirées car elles devenaient trop envahissantes ; elles ont été remplacées par des plants de plus petite taille, pour un montant de 128.04 euros.

Résultat du concours des maisons fleuries 2016

Jardin d'agrément

1er Rémy Le Callonec – 1, rue du Laboureur
2ème Mireille Garaud – Le Graduel
3ème Fernand Le Gaillard – Kerlué

Christiane Motto La Grée Magnan
Christophe Le Glaunec – 5, rue de la Forge
Yvonne Nio – Kerjutel
Martine Le Clère – Le Graduel

Façade :

1ère Gisèle Gabillet – Kerivaux
2ème Emile Tessier – 2, rue de la Fontaine
3ème Pascal Tamissier– 4, impasse de la Boucherie

Daniel Le Glaunec – 4, rue de la Forge
Dominique Gallopin – 6, rue de la Forge

Infrastructure d'accueil touristique

1ère Anne Marie Tastard – La Haie
2ème Bar l'Oasis – 1, rue du Charron

Ferme

1ère Delphine Goulard - Trévras

Commission CCAS

Président : Jean-Luc Grandin
Membres : Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Yannick Caro, Aurélie Le Moine
Membre non élue : Monique Le Callonnec.

Le Centre Communal d'Action Sociale offre un repas, tous les ans, aux aînés de la commune âgés de 65 ans et plus et à leurs conjoints. Un panier garni est remis aux personnes malades et ne pouvant se déplacer. Pour la première fois cette année, les personnes âgées qui résident en maison de retraite ou en foyer logement se sont vu remettre un colis de fin d'année.

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne : samedi 10 et dimanche 11 juin 2017

Un beau jardin sans pesticides, c'est possible !

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations… les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération Bienvenue dans mon jardin en Bretagne sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin pour :
- Sensibiliser aux problèmes posés par les pesticides sur la santé, la biodiversité et l'environnement.
- Faire découvrir des méthodes de jardinage au naturel… et ses résultats !
- Favoriser la rencontre entre jardiniers …ou entre voisins !

Vous êtes sensibles à l'environnement et vous jardinez sans pesticides ni engrais chimiques ? Vous aimez partager vos expériences ? Alors, ouvrez votre jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

En 2015 près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés.
Plus d'informations sur www.bienvenuedansmonjardin-bretagne.org

* Coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la consommation et de l'environnement, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, la Maison de la Bio 29, Bretagne Vivante et les Bassins Versants de Bretagne.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org ou www.jardineraunaturel.org

Conso et Alimentation : ayons les bons réflexes !

• Guide « Réflexes conso » : les droits et devoirs du jeune consommateur
S'installer dans son premier logement, faire ses achats en quelques clics, assurer son véhicule, gérer son compte bancaire, communiquer et s'informer en temps réel, voyager et visiter des pays étrangers… Autant d'actes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien…

Pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement, la Direccte* Bretagne et le Crij** Bretagne ont réédité une nouvelle version du guide « réflexes conso » pour tenir compte des dernières nouveautés en matière de protection des consommateurs : logement, achats, auto-écoles, véhicules, banque, crédits, téléphonie, voyages…

• Guide « Réflexes alimentaires » : des choix pour l'assiette du jeune consommateur
Les habitudes alimentaires sont souvent sources de plaisir mais les modes de vie peuvent créer un déséquilibre alimentaire : horaires à rallonge, fins de mois difficiles, manque de pratiques culinaires… Pour aider les jeunes à relever le défi d'une nourriture saine et équilibrée, soucieuse également de l'environnement tout en maîtrisant son budget, la Mce et la Direccte Bretagne ont collaboré une nouvelle fois pour réaliser un guide pour permettre de manger équilibré à petit budget.

Ces deux guides destinés aux jeunes, qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes actifs sont téléchargeables sur le site www.mce-info.org / ressources et documentation et disponibles gratuitement à l'accueil de la Maison de la consommation et de l'environnement.

*Direccte Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
**Crij Centre régional information jeunesse

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org.

Intoxication au monoxyde de carbone : prudence !

Si les conditions de fonctionnement des appareils de chauffage utilisant des combustibles comme le bois, le charbon, le fuel, l'essence, le pétrole… ne sont pas idéales, des **risques d'intoxication au monoxyde de carbone peuvent se produire**. En effet, ce gaz toxique, invisible, inodore et non irritant est indétectable. Chaque année en France, il est responsable d'une centaine de décès.
Pourtant des gestes simples et faciles à adopter peuvent permettre de limiter les risques :

• Faire systématiquement vérifier et entretenir par un professionnel qualifié les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage).
• Aérer le logement tous les jours au moins 10 mn, même s'il fait froid.
• Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.
• Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

Bon à savoir
Les symptômes d'une intoxication se définissent par : des maux de tête, des nausées, de la fatigue. Sachez qu'une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très rapidement : aérer immédiatement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer les locaux et appeler les secours en appelant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Article rédigé par la Mce – Maison de la consommation et de l'environnement – 48 bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Vous avez besoin d'eux... Ils ont besoin de vous

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Billio vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de Plumelec.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Plumelec recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de Plumelec pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres ».

RENSEIGNEMENTS
- Auprès du centre de secours :
Chef de centre de Plumelec : 02 97 42 30 72 au 06 32 63 13 53
23 rue du folguet 56420 Plumelec
- Auprès de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :
Adresse du site internet : www.sdis56.fr
SDIS 56 : 40 rue Jean JAURES - PIBS - CP 62 - 56038 Vannes Cedex
Service du développement du volontariat :
Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25
Mail : cchassagne@sdis56.fr

Lutte contre les frelons asiatiques

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :
• à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
• à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

Fabriquez votre piège à frelons asiatiques

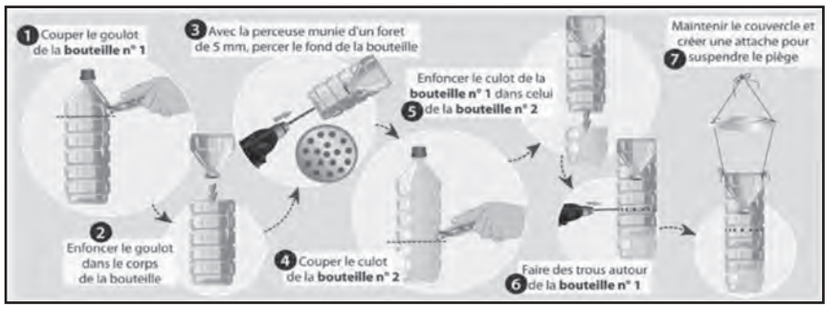

• Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot.
• Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille.
• Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous.
• Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut.
• Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2.
• Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1.
• Percez le couvercle de 2 trous.
• Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.

Note : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.

Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.
L'appât sélectif le plus efficace se compose de :
• un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
• un demi-volume de bière brune ;
• un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place **que pendant deux périodes bien précises**, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :
• du 1er février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
• et du 15 octobre à la fin novembre.

Placez les pièges à frelons asiatiques

• Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
• Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
• Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants…

Débarrassez-vous du piège rempli de frelons

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :
• Placez le piège dans un seau ou une bassine.
• Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.
• Attendez 24 heures.
• Mettez le piège à la poubelle.
• Remplacez-le par un autre si besoin.

Faites détruire les nids de frelons asiatiques

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous.
• Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, e**ncore moins à tenter de le détruire**, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.
• **Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels** qui interviennent dans votre région.
• Faites appel exclusivement à ces professionnels (les frais sont à votre charge).

Mobilisation citoyenne pour les économies d'énergie à l'approche de l'hiver

À l'heure de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat, Ségolène Royal lance avec l'ADEME une campagne d'information sur les bons gestes pour économiser l'électricité.

Des gestes simples pour de vraies économies

La campagne d'information « Des gestes simples pour de vraies économies » a pour objectif de sensibiliser les Français aux pratiques qui permettent de réduire leur consommation d'électricité au quotidien, ainsi que leur facture, particulièrement en période de froid.

Chacun de nous, au domicile ou au travail, peut contribuer à la réduction des consommations d'électricité en adoptant des gestes simples, tels que remplacer les vieilles ampoules par des lampes à LED de classe A+ ou A++ ; privilégier les produits les plus efficaces en énergie lors de ses achats ; éteindre les veilles inutiles à l'aide de l'interrupteur des multiprises ; etc.

L'achat d'équipements performants ou d'appareils de régulation et la rénovation énergétique des bâtiments sont soutenus par l'État au travers :

• Du crédit d'impôt transition énergétique de 30%, prolongé en 2017 ;

• Du dispositif des certificats d'économie d'énergie dont Ségolène Royal a annoncé le renforcement avec un doublement de l'objectif pour la prochaine période triennale ;

• Des programmes d'actions des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Les expérimentations menées dans certaines régions (projets EcoWatt en Bretagne et Provence Alpes Côte d'Azur, Programme d'Investissements d'Avenir) ont démontré que la mobilisation du plus grand nombre permettait de réduire considérablement la consommation d'électricité pendant les vagues de froid.

Réduire la consommation d'électricité en hiver contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris sur le climat adopté à la COP21, et aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique au travers de la programmation pluriannuelle de l'énergie.

L'importance du chauffage électrique en France, qui équipe environ un tiers des ménages, rend notre système électrique particulièrement sensible aux variations des températures extérieures. C'est d'autant plus le cas entre 17h et 20h, moment où la consommation électrique connaît un pic et où le chauffage électrique peut représenter jusqu'à 40 % de la consommation électrique lors d'une vague de froid.

Les visuels de la campagne (mettre les images)

Retrouvez sur le site du ministère toutes les vignettes des bons gestes c**hez soi, au travail et au sein des collectivités** pour économiser l'électricité.

Pour toutes questions sur ma consommation électrique : 0 808 800 700

renovation-info-service.gouv.fr

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

LA SECURITE ROUTIERE : des phrases qui doivent nous faire réfléchir

L'alcool
- Prenez la mesure du risque.
- Au delà de la limite, vous ne mesurez plus les risques.
- Prévoyez votre retour.
- C'est à vous de lui retirer le permis de rentrer.
- Quand on tient à quelqu'un on le retient.

La vitesse
- Plus la vitesse augmente plus le champ visuel est réduit.
- Rouler vite fatigue.
- En cas d'accident le choc est plus violent.
- Tout choc frontal à plus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort.

Le téléphone
- Quand vous regardez votre smartphone qui regarde la route ?
- Téléphoner en conduisant multiplie par 5 le risque d'accident.
- Téléphoner au volant c'est être ailleurs que sur la route.

Les cars scolaires
- En car comme en voiture, je boucle ma ceinture.
- En sortant du car, je fais gaffe.
- Attends que le bus soit parti pour traverser.
- Devant l'innocence, prudence.

CA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Tarifs communaux 2017

SALLE COMMUNALE

	PETITE SALLE		GRANDE SALLE			
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE		HORS COMMUNE	
			été	hiver	été	hiver
2 REPAS	120,00 €	190,00 €	155,00 €	200,00 €	220,00 €	285,00 €
1 REPAS	80,00 €	130,00 €	120,00 €	150,00 €	190,00 €	245,00 €
VIN D'HONNEUR	35,00 €	65,00 €	55,00 €	75,00 €	100,00 €	115,00 €
RÉUNION A BUT LUCRATIF	50,00 €	120,00 €	85,00 €	110,00 €	170,00 €	205,00 €

Caution 300,00 euros - Période hivernale du 1er octobre au 31 mars

PARTICIPATION AU RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

➢ 1600 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

➢ 65 € pour l'abonnement
➢ 1.80 €/m³ pour la consommation

CONCESSION CIMETIÈRE

➢ 15 ans : 60 €
➢ 30 ans : 120 €

CONCESSION COLUMBARIUM

➢ 15 ans : 250 €
➢ 30 ans : 500 €

Pluviométrie de la commune de Billio

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	190	60	111	58	104	294	108	228
Février	73	152	88	19	56	294	86	123
Mars	61	88	19	32	118	85	28	126
Avril	98	22	5	181	107	91	84	40
Mai	73	37	67	58	76	57	66	51
Juin	67	86	72	97	49	42	27	93
Juillet	41	30	44	63	54	67	69	10
Août	46	70	127	76	19	139	118	24
Septembre	33	50	49	89	18	13	90	30
Octobre	73	206	71	170	176	93	51	38
Novembre	273	206	47	121	109	212	141	120
Décembre	175	97	204	251	223	77	126	35
Total annuel	**1203**	**1104**	**904**	**1185**	**1109**	**1473**	**994**	**918**

Subventions aux associations

Après étude des demandes de subventions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a autorisé le mandatement des subventions suivantes pour l'exercice 2016.

Bénéficiaire	Montant de la subvention
Association sportive Collège Eugène Guillevic	50.00 €
Le Souvenir Français	20.00 €
ADMR	100.00 €
Collège Saint Louis	100.00 €
Billio Matériel	1000.00 €
Comité des Fêtes	610.00 €
SPA Malguenac	252.20 €
L'Ile aux enfants	1187.70 €
Ogec Guéhenno (participation fonctionnement)	12 305.23 €
Ogec Billio (participation fonctionnement)	5 815.50 €
Ogec Billio (participation fonctionnement cantine)	3 500.00 €
Ogec Billio (participation voyage)	575.00 €
Ogec Billio (arbre de Noël)	210.00 €
	Total : 25 725.63 €

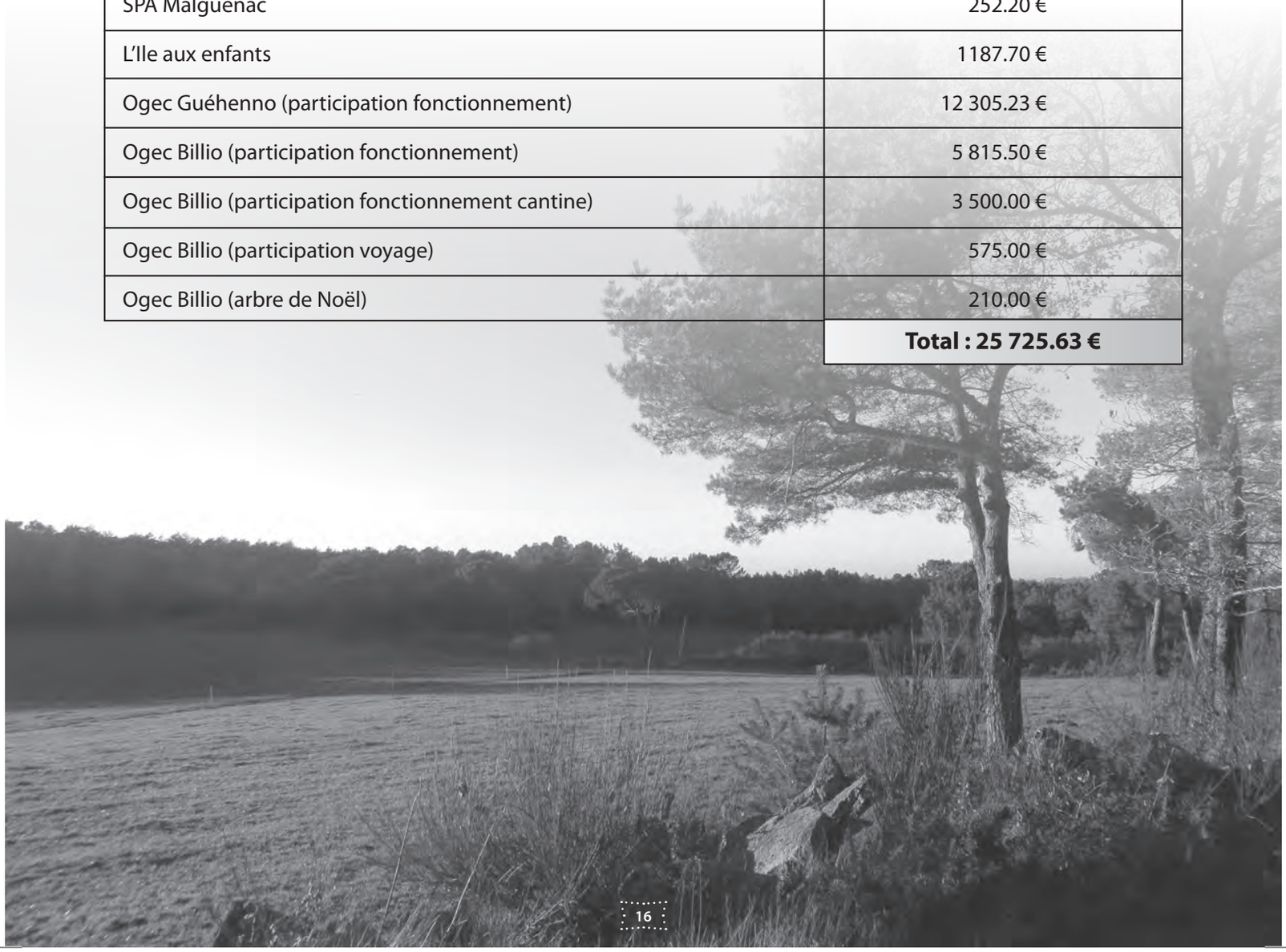

Etat civil 2016

Nathan Pasco

TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

8 avril	Eugénie, Delphine, Natacha LE MOINE née à VANNES
13 juin	Lilian, Denis, Roger CHAPEAU né à VANNES
22 juillet	Nathan PASCO né à VANNES
18 août	Soline, Yolande, Michèle HAYS née à VANNES
4 octobre	Lidwina, Caroline, Emmanuel JAN née à VANNES

Lidwina Jan

Eugénie, Le Moine

Soline Hays

Lilian Chapeau

• • • • • • • • • • • • • • • •

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

16 juillet	Sylvain POTIER et Morgane LE CLÈRE
22 juillet	Yann GUILLO et Cindy OLIVEUX
12 août	Hervé PAUMIER et Maeva ARAI
20 août	David ARHUR et Marina THOMAZIC

• • • • • • • • • • • • • • • •

TOUTES NOS CONDOLEANCES

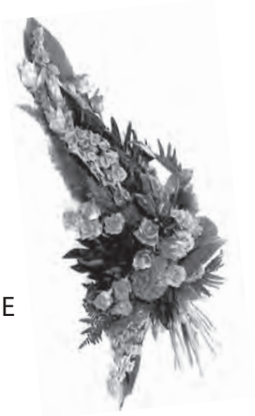

10 janvier	Simone, Anne, Marie CARO née JEGO
8 février	Mélanie, Jean BENNETT née TONKINS
16 février	François, Bernard, Eugène BINOIST
16 mars	Albert, Auguste, Marie JOUBIOUX
26 avril	Anne, Marie BRU née LE THIÈSSE
13 juin	Marie-Reine LE MERCIER née LAURIER
16 juin	Odette, Léontine, Marie, Alexandrine GUYOT née LE PAGE
8 juillet	Albert, Ferdinand, Marie LE GAL
23 juillet	Alexandre LE GAL
9 octobre	Léonie, Armandine GUILLAUME née GUILLAUME
20 décembre	Marie, Geneviève de LAUNAY de la MOTHAYE née de MAUPEOU d'ABLEIGES

• • • • • • • • • • • • • • • •

Démarches administratives

Délivrance d'un passeport

MAJEUR

• 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, **à effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

• 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :
Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie **à compléter et signer par l'hébergeant.**
+ Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,
+ Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),
+ La carte d'identité de l'hébergeant.

• 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance **de – de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport** sont périmés depuis plus de 5 ans).

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

• Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.

• Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale…

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

• L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).

• **86** euros en **timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

MINEUR

L'enfant de 12 ans et + doit être présent.

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :
- **la pièce d'identité du parent présent pour la constitution du passeport,**
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

Si résidence alternée :
• un justificatif de domicile de chaque parent.
• ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement
Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30
Le vendredi de 9h00 à 11h30

Délivrance d'une carte nationale d'identité

Une nouvelle réforme relative aux cartes nationales d'identité est entrée en vigueur le 1er décembre 2016. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération » qui vise à inscrire les préfectures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et mobilisant les nouvelles technologies.

Depuis le 1er décembre, une phase d'expérimentation de ce nouveau dispositif est opérante en région Bretagne pour les cartes nationales d'identité (CNI) et ceci avant la généralisation de mode opératoire à compter de mars 2017 où la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Ce qui changera pour vous :
- La commune de Billio ne délivrera plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité (Malestroit, Locminé, Vannes, Ploërmel).

La commune la plus proche est la mairie de Locminé. Il est utile de prendre un rendez-vous au 02.97.60.00.37 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30.

- Vous avez la possibilité, pour gagner du temps, de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https/ants.gouv.fr

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la pris d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Les objectifs de cette nouvelle carte : faire des économies, lutter contre la fraude documentaire pour protéger les gens, l'économie, les particuliers et la société, et éviter les usurpations d'identité.

Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire sera à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.
Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Informations diverses

EMPLOI DU FEU

Un arrêté préfectoral du 28 juin 1993 fixe diverses mesures de prévention contre les incendies et prévoit notamment les périodes durant lesquelles l'emploi du feu est réglementé. Chacun doit prendre des précautions nécessaires et de bon sens.

- JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE : interdiction absolue (article 3)
- JANVIER – FEVRIER – NOVEMBRE – DECEMBRE : autorisé aux propriétaires ou leurs ayants droit à l'intérieur de leur propriété et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations et landes (article 2)
- MARS – AVRIL – MAI – JUIN – OCTOBRE : autorisé avec obligation de déclaration préalable en mairie, au plus tard deux jours avant la mise à feu (article 7)2

REGLES A APPLIQUER ENTRE VOISINS

Suite à plusieurs demandes en mairie, nous vous rappelons les horaires à respecter pour la réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (arrêté préfectoral).

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE POSTE

Saint-Jean-Brévelay

Lundi	9h-12h	13h30-16h30
Mardi	9h-12h	14h30-16h30
Mercredi	9h-12h	fermé
Jeudi	9h-12h	13h30-16h30
Vendredi	9h-12h	13h30-16h30
Samedi	9h-12h	fermé

Plumelec

Lundi	fermé	
Mardi	9h-12h	14h30-16h30
Mercredi	9h-12h	14h-16h30
Jeudi	9h-12h	fermé
Vendredi	9h-12h	14h-16h30
Samedi	9h-12h	fermé

Guéhenno

Lundi	9h-12h	fermé
Mardi	9h-12h	14h30-17h
Mercredi	9h-12h	fermé
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	fermé
Samedi	9h-12h	fermé

Pour toute question concernant :
Le courrier, merci d'appeler le 3631
La banque postale le 3639

Distributeur de billets en façade du bureau de poste de Locminé disponible 7/7 24/24

Nouveaux horaires Déchèterie de Brénolo

Lundi	8h30-12h00 / 14h00-18h00
Mardi	8h30-12h00 / 14h00-18h00
Mercredi	8h30-12h00 / 14h00-18h00
Jeudi	fermé /14h00-18h00
Vendredi	8h30-12h00 / 14h00-18h00
Samedi	8h30-12h00 / 14h00-18h00

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi et vendredi : de 13h30 à 17h00
Mardi, mercredi jeudi : de 13h30 à 18h00
Secrétaire : Madame Valérie Angot
Téléphone : 02 97 42 28 18 - Fax : 02 97 42 27 49
e-mail : marie.billio@wanadoo.fr

Centre Morbihan communauté
se référer à la page 3 et 4.

Perception
4 rue Yves le Thiès– 56500 Locminé
(Ordures ménagères) Tél. : 02 97 60 03 97

Sapeurs-pompiers : Tél. : 18
Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean -Brévelay

Gendarmerie : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17
24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay

Urgences médicales, SAMU : Tél. : 15
Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

Services de garde
Médecin : 02 97 68 42 42
Pharmacie : 3237
Centre Anti-poison Tél. : 02 99 59 22 22

Enfance maltraitée : Tél. : 119

Assistante sociale
Mme Lauriane Texier - Centre Médico Social
14, rue du Stade - Saint Jean Brévelay
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

Association Cantonale d'Aide à Domicile
Siège à la Maison de Services
27 rue de Rennes, Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 60 13 03

Service de soins à domicile
Association d'Aide en Milieu Rural
Foyer Logement « La Peupleraie »
1, rue du Capitaine Marienne - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 05 OU 06 88 87 52 24
Présidente : Gisèle Etienne

Ecole « Notre-Dame »
Rue des écoliers
56420 Billio
Tél. : 02 97 42 32 56

Ecole « Sainte-Anne »
2 rue du Stade
56420 Guéhenno
Tél : 02 97 42 20 05

Presbytère :
Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

Presse :
Ouest France : Patrick Lelem
Tel : 06 78 80 08 64
Adresse mail : patrick.lelem@orange.fr

Funerariums
Plumelec : 02 97 42 37 65
Josselin : 02 97 22 30 84
Radenac : 02 97 22 48 01

Accueil Emplois Services
Maison des associations : 1 place de l'église - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 93

Préfecture
10 bis Place du Général De Gaulle
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 54 84 00

Sous-Préfecture
Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 25 00 08

Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe
13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES
Tél. : 02 97 01 50 50

Pôle Emploi
1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY
Tél. : 39 49

Equipement
Bureau cantonal de Sant-Jean-Brévelay - ZI du Lay
Tél. : 02 97 60 30 11

EDF – dépannage 24h/24
Tél. : 08 10 33 31 56

SAUR
Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

Orange
Tél. 1014 (service client gratuit)

François Binoist , Maire de 1995 à février 2016, nous a quittés

Elu pour la première fois en 1989, François Binoist avait été élu maire en 1995, sollicité par Pierre De La Mothaye pour assurer sa succession.

François a toujours eu à cœur de défendre notre petite commune rurale. « Il savait toujours grappiller la moindre subvention pour ne pas endetter la commune » commente Jean-Luc Grandin. « C'était un ami de longue date ».

Les grands chantiers réalisés pendant son mandat : la rénovation et l'agrandissement de la salle communale, les aménagements du bourg, l'assainissement et l'extension de la station d'épuration.

Malgré son jeune âge, il était l'un des plus anciens élus de Saint-Jean-Communauté, dont il a connu toute l'évolution depuis le SIVOM.

Toujours prêt à rendre service à ses administrés, il était bien intégré dans la vie locale ; il était à l'origine de la fête de la musique et du rassemblement du 14 juillet. Chacun d'entre nous se souviendra de son humour.

Nous avons une pensée particulière pour ses trois enfants, Amandine, Adrien et Alexandre.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 17 février 2016 en l'église Notre Dame de Billio.

Guy Gardien, un Billiotais de coeur, s'en est allé

Il était citoyen d'honneur de Billio. Là où il est, notre journaliste doit être fier de voir que nous lui consacrons un article dans notre bulletin municipal.

Par son métier il avait découvert Billio, par son relationnel il s'était construit de solides amitiés auprès de la population, par vouloir il était devenu Billiotais de coeur et par sa dernière volonté il a fait de Billio son ultime demeure.

Toujours disponible, il n'a jamais manqué de couvrir toutes les manifestations, de soutenir les associations, de mettre en valeur la commune.

Nous avons perdu un compatriote, plus qu'un correspondant un vrai journaliste, pour beaucoup un ami.

Soirée des nouveaux arrivants du 11 mars : une première pour la municipalité

Les commissions information-communication et vie associative ont organisé conjointement la soirée des nouveaux arrivants. L'occasion pour Jean-Luc Grandin d' accueillir par un « bienvenue chez vous » les personnes arrivées sur la commune en 2015 et les bébés nés cette même année. Onze nouveaux foyers et cinq nouveaux nés ont été mis à l'honneur lors de cette soirée conviviale. Les présidents des associations billiotaises et leurs bénévoles ont profité de cette soirée pour présenter leur activités dans la bonne humeur.

« Nos associations font vivre Billio, la venue de nouveaux adhérents y est très souhaitée », a précisé Jean-Luc Grandin.

Après la remise des cadeaux et des fleurs, la soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

Aurélie Le Moine, nouvelle conseillère municipale

Suite au décès du Maire, François Binoist, la commune s'est trouvée dans l'obligation légale d'organiser des élections pour pourvoir au poste laissé vacant. En effet, la loi précise que pour procéder à l'élection du maire le conseil municipal doit être au complet.

Trois candidats se sont présentés : Aurélie Le Moine, Ronan Kerleau et Christophe Le Glaunec. Les élections ont été programmées les dimanches 17 et 24 avril. Aurélie Le Moine ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour a été élue, devenant ainsi la plus jeune des membres du conseil municipal.

Au complet, celui-ci s'est réuni le samedi 23 avril sous la présidence du doyen de l'assemblée, Jean-Yves Tastard, pour procéder à l'élection du nouveau maire et des adjoints. Jean-Luc Grandin, Isabelle Bréhélin et Joël Gabillet ont été respectivement élus maire , première et deuxième adjoints. La composition de certaines commissions municipales a également été revue.

Partenariat Mairie, Foyer d'hébergement, Football Club : c'était une première !

Les résidents du foyer d'hébergement « les Bruyères » de Plumelec, amateurs de football, étaient à la recherche d'un terrain pouvant les accueillir le mercredi soir afin qu'ils puissent s'entraîner. C'est alors que contact a été pris avec la municipalité qui a tout naturellement prêté son terrain.

Tous les mercredis soir, la jeune équipe du foyer était présente au stade. Très vite les éducateurs, Mélanie et Thierry, ont demandé à rencontrer les responsables du Club afin d'organiser une rencontre en fin de saison.

La date du 06 juillet a été retenue.

Une première pour les résidents et pour les joueurs du club qui ont répondu positivement à cette idée et se sont volontiers prêtés au jeu.

Une rencontre amicale de plusieurs équipes, mêlant joueurs du FCB et résidents, a permis à nos joueurs de voir la différence et de la côtoyer.

« Cette rencontre est l'occasion pour nos résidents de renforcer leur sociabilisation et d'approfondir les notions de citoyenneté que nous travaillons avec eux, avec peut-être pour certains d'entre eux la possibilité d'adhérer au club en tant que joueur ou organisateur » ont expliqué Mélanie et Thierry, leurs éducateurs.

La soirée s'est terminée autour d'un barbecue et des traditionnelles galettes saucisses offertes par le foyer.

2016 : Album souvenir

CCAS

Cérémonie
du 11 novembre

Cérémonie du 8 mai

Classe de CE2

Bauché Aelys , Gabillet Jérémy, Goulard Mathis, Guillouzo Julien, Juhel Gurvan, Le Garrec Eva, Nicolle Peron Bleuen, Rotiel Alexia, Rotiel Ewen, Thielleux Mattys

Classe de CM1

Charlot Maelwenn, Gendron Maxime, Gougeon Klervi, Lorric Yaëlle, Mercier Flavie, Preteseille Corentin, Ropert Matéo

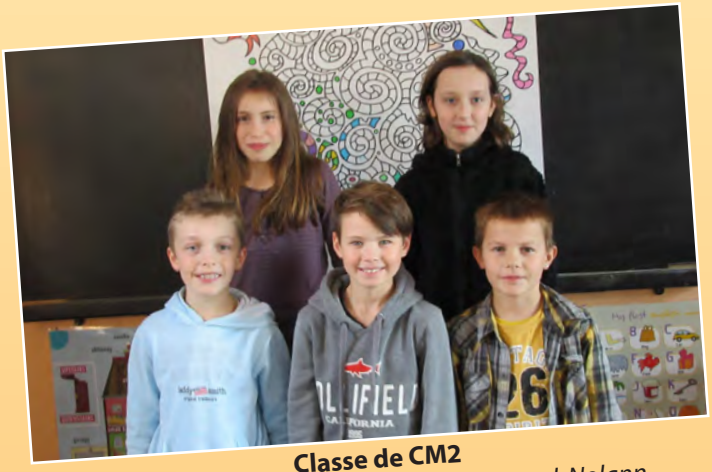

Classe de CM2

Busson Nolan, Blanchard Locklann, Jicquel Nolann, Nicolle Peron Lou Anne, Pierrat Jeanne

Les virades

La galette des Rois

Les bénévoles
à la peinture

Le concours de palets

Football Club Billiotais

La Maison des Assemblées en travaux.

Fête de la musique

14 juillet

15 août

Théâtre à la ferme

Maisons fleuries

Petit bolide

Vendredi au Pays de Saint-Jean : un bel accueil pour un beau spectacle

Cette année nous avons trouvé un beau lieu d'accueil au Manoir de Trévras chez la famille Goulard. Au départ un peu sceptiques sur la transformation possible de leur grange atelier en salle de spectacle, Gilbert et Christophe se sont pris au jeu et une scène a tout naturellement trouvé sa place au fond de l'édifice.

Accueil du public

L'association Dans Tous Les Sens avait réservé à Billio la prestation de sa Compagnie sœur « La Compagnie des Masques ». « Les Quarantièmes délirants », le One Man Show d'Yves-Marie Le Texier, après avoir été présenté au festival d'Avignon et reçu le label de l'Association des Amis de Raymond Devos, a été joué jusqu'à Paris et dans toute la France. Cerise sur le gâteau, alors qu'Yves-Marie joue d'habitude avec un système sonore, Tanguy Le Hénanff, son complice depuis de longues années, lui donnait la réplique avec sa contrebasse et sa guitare.

Dans cette configuration cette soirée restera gravée dans les mémoires des deux artistes, friands de ce type d'expériences hors des salles conventionnelles. Heureux d'être là, sur leurs terres, ils ont donné une représentation de grande qualité.

On se presse pour s'installer dans la grange

Gilbert accueille ce monsieur qui a fait plusieurs dizaines de km en vélo pour venir.

Le public ne s'y est pas trompé. Si les Billiotais étaient présents en grand nombre comme d'habitude, de nombreuses personnes s'étaient déplacées de loin. Le grange était comble et il n'aurait pas été possible d'accueillir plus de monde. Gilbert et Christophe avaient évidemment soigné les abords de la demeure familiale et le manoir se présentait au public dans un bel écrin de verdure et de fleurs. Les spectateurs ont eu tout le temps d'apprécier le site puisqu'ils ont dû patienter jusqu'au dernier moment avant d'entrer et découvrir la salle. Et le monde n'arrêtait pas d'arriver !

Le public nombreux écoute Gilbert raconter l'histoire des lieux.

Gilbert a raconté l'histoire de la ferme et particulièrement du bâtiment du spectacle puis, entrant par une petite porte typique, le public a découvert la grange, éclairée pour l'occasion de spots lumineux indirects. Dans cette ambiance intime, avec le public serré sur les bancs, le spectacle avait des allures de cabaret rural.

L'an prochain, une nouvelle édition verra un nouveau spectacle dans notre commune. N'hésitez pas à faire part de vos envies en mairie.

Les Virades de l'espoir Un record à Billio ?

C'est l'effervescence dans notre bourg en ce samedi 24 septembre 2016. Environ 400 motards sont présents et patientent avant la balade moto, de drôles de personnages déguisés déambulent dans le bourg mais aussi un nombre important de badauds qui attendent 16h pour participer au record du monde !!

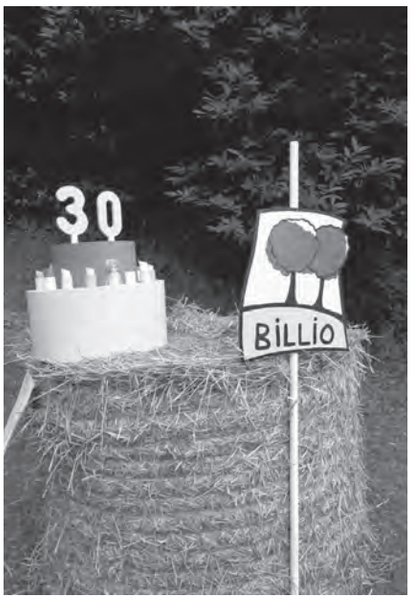

Eh oui ! pour les 30 ans des Virades de l'espoir, les membres de l'association cantonale ont eu l'idée de faire une chaîne de bisous et comptent sur 1000 personnes pour détrôner le précédent record qui est de 351 personnes, record détenu par la Chine ! Tout le monde sait que rien n'est impossible à Billio, la solidarité est un mot fort sur notre commune et nous en avons la preuve quand la chaîne de bisous s'arrête à 909 personnes ! Joie et applaudissements éclatent autour de l'étang. Un pari fou mais un pari réussi. Nous attendons maintenant la validation du Guiness Book pour rentrer dans l'histoire.

Du côté des mucolympiques, c'était une belle journée où chaque commune a été représentée, sur le thème du cyclisme, dans la bonne humeur. Nous remercions d'ailleurs notre fidèle équipe billiotaise qui s'est fait remarquer cette année en gagnant les épreuves. Il est vrai qu'il était important pour elle de marquer cette 30ème édition en remportant à domicile le trophée tant convoité !

Big bisous pour les Bretons !

A Billio, un village du Morbihan, le record du monde de la plus longue chaine de bisous a été battu, 909 personnes se sont embrassées pour la bonne cause : récolter des fonds pour la recherche sur la mucoviscidose (Virades de l'espoir). Bravo !

180 000 € ont été collectés à l'occasion des animations menées dans le cadre des "Virades de l'espoir" (lutte contre la mucoviscidose, plus qu'en 2015. Le record de la plus grande chaîne de solidarité de bisous (351 personnes) a été pulvérisé avec 909 participants.

Le repas du CCAS a réuni 52 personnes

La traditionnelle journée d'amitié organisée par le Centre d'Action Sociale a eu lieu le dimanche 09 octobre. Les personnes de 65 ans et plus ont participé au repas préparé par la Maison Dubot de Saint-Aubin.

Monsieur Jean-Luc Grandin, maire, a accueilli cette année 5 nouveaux participants :

Serge Ethoré de Kervallon, Gérard Trégaro de Kerhello, Jean-Yves Choupin du Mené Courtel, Yvonne Nio de Kerjutel et Dominique Gallopin du Bourg.

Les doyens de l'assemblée : Emmanuel Etienne et Marie Grandin âgés respectivement de 88 ans et 91 ans.

Chansons et danses ont accompagné ce moment festif.

Inauguration de la Maison des Assemblées

La réfection du logement communal était l'un des principaux projets pour la municipalité.

Après six mois de travaux, l'ancien presbytère de la commune a été inauguré en présence de Jean-Pierre Le Roch, Guénaël Robin et Raymond Le Brazidec.

Cette maison est destinée prioritairement aux associations.

« L'idée d'offrir aux associations billiotaises la possibilité de se réunir, de pouvoir disposer de bureaux, de placards pour archiver leurs documents, était une nécessité… nos associations représentent une force majeure pour notre commune ».

Pourquoi La Maison des Assemblées ?

Cette appellation a été décidée par la commission communication avec l'aval du conseil municipal.

C'est tout naturellement que l'idée de ce nom est apparue, le bâtiment étant situé en face du terrain du 15 août où, tous les ans à la même époque, des milliers de personnes se rassemblent pour la traditionnelle fête champêtre, l'Assemblée du 15 Août.

L'association DTLS s'est installée à l'année dans les lieux.

Le coût de cette opération s'élève à 97 000 euros, dont 38 400 euros à la charge de la commune.

Ecole Notre-Dame Billio
Ecole Sainte-Anne Guéhenno

L'équipe éducative

L'école Notre- Dame de Billio fonctionne dans le cadre d'un regroupement pédagogique avec l'école Sainte Anne de Guéhenno depuis 1993. Les deux écoles réunies accueillent à ce jour 71 élèves.

Répartition :

• ***A l'école Notre-Dame de Billio***

Directeur : M. Roland ALLAIN
Enseignant : M. Roland ALLAIN en CE2/CM1/CM2
Assistante de vie scolaire : M^elle^ Sandrine MARTIN
Cantine et ménage : M^elle^ Cindy GUILLO

• ***A l'école Sainte-Anne de Guéhenno***

Directrice : M^elle^ Fanny OLIVEUX
Enseignantes : M^elle^ Fanny OLIVEUX en PS/MS/GS
M^elle^ Amélie ROUILLARD en CP/CE1
Aides Maternelles : M^me^ Lydie BERTHO
M^elle^ Audrey GUILLORY
Poste ASH : M^me^ Claire GAIFFE
Garderie : M^me^ Cindy GUILLO,
actuellement remplacée par M^me^ Nicole PETIT

Les effectifs

Billio : **une classe cycle 3**

Guéhenno : **deux classes cycles 1 et 2**

CLASSES	
PS/MS/GS	15 + 6 + 9
CP/CE1	8 + 11
CE2/CM1/CM2	5 + 7 +10
TOTAL	**71**

Le fonctionnement de l'école

Cantine

Depuis la rentrée de septembre 2015, afin d'améliorer la qualité des menus, les repas sont préparés par « Restoria ». Pour cette année scolaire, le prix du repas est de 2,80€.

A Billio : M^elle^ Cindy GUILLO accueille les enfants à la cantine gérée par l'OGEC.

A Guéhenno : Mme Lydie BERTHO , aidée de Melle Audrey GUILLORY, s'occupe des élèves qui prennent leurs repas à la cantine municipale.

Transports scolaires

Une navette payante circule entre les deux écoles pour que les enfants des deux communes puissent rejoindre leur école respective.

Aide personnalisée

Le soutien scolaire est organisé soit le lundi ou le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15.

La vie de l'école

Les élèves bénéficient tout au long de l'année de plusieurs activités dans le cadre scolaire visant à développer leurs qualités morales, artistiques et physiques :

• *SPORT*

Cette année, les CP CE et CM participent à des rencontres sportives regroupant tous les élèves du secteur :

- endurance/cross dans le parc du château de Kerguéhennec le mardi 18 octobre
- jeux collectifs le jeudi 6 avril à Plumelec
- athlétisme le jeudi 29 juin à Saint-Jean-Brévelay

• *PISCINE*

Les élèves de CP/CE1 se rendent à la piscine de Réguiny tous les jeudis, depuis le jeudi 15 décembre jusqu' au 16 mars 2017 (10 séances).

Les CE2/CM1/CM2 se rendront à la piscine de Réguiny à partir du mardi 21 mars jusqu'au 15 juin 2017 (10 séances).

• *PAROISSE*

Une célébration de rentrée a réuni parents, enseignantes, enfants au Mont à Guéhenno le dimanche 25 septembre. Les enfants se sont retrouvés pour une célébration de l'Avent, le mardi 13 décembre à l'église de Billio. Le dimanche 26 mars 2017 à 10h30, à l'église de Saint-Jean-Brévelay aura lieu la messe du réseau.

• *ACTIONS DE SOLIDARITE*

Marche de la solidarité : les enfants se sont mobilisés contre la mucoviscidose à Plumelec le vendredi 23 septembre 2016. Au préalable, ils ont bénéficié d'une intervention de Monsieur Etienne CAIGNARD dans leurs écoles.

• *CORRESPONDANCE SCOLAIRE AVEC UNE ECOLE DU SENEGAL*

Depuis la fin de l'année scolaire dernière, les enfants de cycle3 ont entamé une correspondance scolaire avec les élèves de l'école Saint-Martin de Porres de DAKAR au SENEGAL. Plusieurs échanges de courriers et de cadeaux ont déjà eu lieu et se poursuivent cette année.

• *REALISATION D'UN LIVRE SUR LA COMMUNE DE BILLIO*

Conjointement avec la municipalité de Billio et avec l'aide de Monsieur Michel PRIZIAC de l'Institut Culturel de Bretagne, les enfants participent à la réalisation d'un livre sur le patrimoine de Billio.

• *ANIMATIONS / SORTIES SCOLAIRES*

Pour les PS/MS/GS/CP/CE1 :

- sortie cinéma à Locminé
- spectacle de marionnettes
- sortie de fin d'année

Pour les CE2/CM :

- thème d'année commun aux deux écoles : l'eau : le vendredi 14 octobre : intervention du « Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust »

- sortie cinéma à Locminé avec l'école Saint-Mélec de Plumelec pour voir le film « Vaiana, la légende du bout du monde » le vendredi 9 décembre

- création d'origamis avec Mme K. ABOUDARHAM et Saint-Jean-Communauté, exposition lors de la fête de la musique à Billio

- portes ouvertes le vendredi 31 mars

- classe de ville à Nantes avec l'école Saint-Joseph de Buléon les lundi 22 et mardi 23 mai

- projet d'aménagement des abords de l'école, autour du calvaire, derrière, et du « chemin des écoliers », devant, en jardins d'agrément.

Les élèves des deux écoles ont assisté à un spectacle de contes de Noël par la compagnie « Théatre Les Margoden » le mardi 13 décembre à la salle municipale de Billio.

Ils ont présenté leur récital de chants de Noël le samedi 10 décembre au marché de Noël de Guéhenno.

Pour financer ces sorties, certaines actions seront menées au sein de nos établissements.

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui y participeront.

Dates à retenir

- **samedi 18 mars :** repas des écoles du R.P.I. à Billio
- **vendredi 24 mars :** portes ouvertes de l'école Sainte-Anne de Guéhenno
- **vendredi 31 mars :** portes ouvertes de l'école Notre-Dame de Billio
- **samedi 24 juin :** kermesse des écoles du R.P.I. à BILLIO

Roland ALLAIN , directeur de l'école Notre-Dame

Garderie périscolaire L'Ile aux Enfants

L'association a été créée en 2007 à l'initiative de parents d'élèves à la recherche d'un mode de garde inexistant sur les communes de Guéhenno et Billio.

C'est grâce au partenariat entre les 2 municipalités et l'APEL de Guéhenno que la garderie a pu ouvrir ses portes.
L'accueil des enfants se fait à Guéhenno, dans un local de l'école prêté par l'APEL.

Les communes sont sollicitées chaque mois pour combler le déficit de la trésorerie de la garderie car les contributions réclamées aux parents ne suffisent pas à couvrir les frais de gestion : salaire, charges sociales et assurances.

Pour conserver cette prestation devenue indispensable au maintien des 2 écoles, une convention est signée tous les 3 ans entre l'association, l'APEL et les municipalités.

Nous remercions tous les acteurs garants de ce service.

PRATIQUE

Accueil : par Mme PETIT Nicole en remplacement de Mlle GUILLO Cindy
de 6h35 à 8h45 le matin
de 16h35 à 18h55 le soir.

Coût : (2 forfaits possibles)
Forfait occasionnel : 1 € / demi heure ou
Forfait mensuel : 24 € / mois

Bureau : EZANNIC Florence présidente
Contact 06 73 54 17 05
MARTIN Nolwenn trésorière
DUBRULLE Jennifer trésorière adjointe
BUSSON Ludovic secrétaire
BLANCHARD Sabrina secrétaire adjointe
OLIVEUX Fanny membre de droit
GRAVIER Maryvonne membre

Tous les membres du bureau sont des parents bénévoles.

O.G.E.C.

Le Bureau

Président : Olivier Lorric
Vice-président : Yann Guillo
Trésorières : Patricia Guimard et Stéphanie Gledel
Secrétaire : Marie Pierrat
Responsable trésorerie cantine : Roseline Le Breton

A la rentrée 2016/2017 l'effectif était de 22 élèves répartis en trois niveaux, 10 CE2, 7 CM1 et 5 CM2.

Après avoir effectué différents calculs, nous pouvons dire que les effectifs resteront stables au moins jusqu'en 2022.

Les diverses activités proposées tout au long de l'année scolaire sont appréciées des élèves et nous remercions Mr Roland Allain, le directeur, et Melle Sandrine Martin, l'Aide à la Vie Scolaire pour leur travail.

Des travaux de nettoyage ont été réalisés en fin d'été, un grand merci aux parents d'élèves qui s'investissent pour l'entretien des bâtiments.

Le projet de jardinage est toujours d'actualité même s'il n'a pu aboutir en 2016. L'opération se déroulera au printemps. Bienvenue aux bénévoles.

Nous avons participé à l'organisation de la fête de la musique, de l'Assemblée du 15 août et de la randonnée pédestre. Nous renouvellerons notre soutien au Comité des Fêtes en 2017, cela nous permet de participer aux différents bénéfices.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier et pour sa participation à l'élaboration du livre sur la commune de Billio.

L'Association l'AEP "La Montagne »

Cette association créée le 04 mars 1955 est l'association propriétaire des murs de l'école.

Les membres de l'association participent chaque année à l'organisation de l'Assemblée du 15 août.

Le bureau :

Président : Christophe Goulard - Vice-Président : Joël Granlin
Secrétaire : Gilbert Goulard - Trésorier : Gilbert Nio
Membres : Jean-Luc Grandin, Olivier Lorric
Membres de droit : Eugène Le Metayer, Stéphane Gouraud

APEL du RPI Billio Guéhenno

L'Apel du RPI Billio – Guéhenno créée le 23 novembre 2015 a pour but de gérer toutes les manifestations en lien avec l'école. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'APEL, en liaison avec les chefs d'établissements, a participé à la soirée Chorale de Noël et à la Kermesse des écoles du RPI.

L'APEL a organisé un repas avec une tombola et un loto qui ont été un vrai succès.

Les fonds récoltés lors de ces différentes manifestations vont permettre aux enfants de l'école Ste-Anne de Guéhenno de passer une journée sur le site d'Océanopolis, et à ceux de l'école Notre-Dame de Billio de partir en séjour court sur Nantes et le Golfe du Morbihan. Des sorties cinéma sont également prévues et un spectacle pour Noël sera offert à tous les enfants du RPI.

Pour sa 1ère année en tant qu'APEL du RPI, chacun peut se féliciter de la réussite de toutes les manifestations et cela nous encourage à continuer dans ce sens. Nous avons également des projets qui, si nous ne pouvons les réaliser cette année, seront reportés à l'année suivante.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Aurélie Le Moine
Vice-président : Arnaud Le Tohic
Trésorière : Alexandra Le Marchand
Trésorière Adjointe : Alexandre Rotiel
Secrétaire : Emmanuelle Le Mercier
Membres : Cyril Guillouzo, Pierre Nicolle, Josepha Houel, Delphine Goulard, Kerri Bell

Les membres de l'APEL du RPI tiennent à remercier la municipalité de Billio pour le prêt de la salle, ainsi que Billio Matériel et l'association DTLS pour le matériel prêté lors de nos différentes manifestations.

Nous remercions également tous les Billiotais qui accueillent les différentes opérations menées pour récolter des fonds (Vente de chocolats, de tickets de tombola …).

Cette année, vous pouvez déjà noter dans vos agendas le repas des écoles qui aura lieu le 18 mars à Billio (une vente de tickets de tombola sera proposée) ainsi que la kermesse prévue le samedi 24 juin à Billio également. Vous serez sollicités pour acheter des brioches, n'hésitez pas à vous faire plaisir et ainsi contribuer aux activités des enfants de notre commune.

Comité des Fêtes

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage aux amis et bénévoles qui nous ont quittés en 2016. En ce début d'année nous avons une pensée pour leur famille.

24 juin : Fête de la musique

Nous avons eu la chance d'avoir le temps avec nous car cette année beaucoup de manifestations du mois de juin se sont déroulées sous la pluie. L'association « Dans Tous les Sens » nous a, comme à son habitude, concocté un programme de haute qualité. La diversité des musiques permet à chacun d'apprécier cette soirée et, encore cette année, les visiteurs sont venus nombreux. L'organisation sur quatre scènes est bien rodée, quant à la chorale, elle attire toujours de nombreuses personnes.

15 Août : Assemblée de BILLIO

L'Assemblée qui met à contribution toutes nos associations s'est déroulée comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur. Les bénévoles étaient nombreux et nous tenons à les saluer. Après une journée de préparation (pluches, mise en place des tables, préparation des jeux, etc..,) le 15 au matin, tout le monde était présent pour accueillir les convives venus en famille pour profiter de cette journée ensoleillée. Le repas du midi dans une ambiance fest-deiz avec le groupe Blev-Gwenn et les divers jeux et attractions prévus dans la journée ont permis de passer de bons moments avant les animations du soir.

Après le repas du soir où étaient proposés bœuf ou trippes ou sandwichs, le fest-noz a débuté avec le groupe Koskérien suivi de Pen-Bihan qui ont retenu le public jusque tard dans la soirée.

Lors de notre assemblée générale du mois d'avril, l'association « Les Petits bolides » a souhaité adhérer au comité, en participant uniquement aux résultats de la fête du 15 août.

16 octobre : Randonnée pédestre

Cette année, 160 marcheurs ont découvert les nouveaux parcours proposés par les organisateurs. Le circuit de 14Km a été revu et une boucle supplémentaire de 4 Km a vu le jour. Le fléchage optimisé grâce à des piquets avec flèches de couleur a été apprécié. Tout le monde est revenu (sans se perdre) et a pu se sustenter autour de denrées préparées par nos bénévoles. L'année prochaine la date sera décalée au 29 octobre et un nouveau circuit de 8Km devrait permettre de découvrir et d'apprécier encore mieux notre commune.

Pour finir, le comité remercie tous les bénévoles, toujours présents et volontaires, pour leur disponibilité et leur bonne humeur. Rendez-vous pour l'assemblée générale qui aura lieu le 17 mars à la salle communale.

Composition du bureau

Président : Jean-Pierre Rousseau
Vice-présidente : Isabelle Bréhélin
Trésorière : Christiane Motto
Trésorier adjoint : Arnaud Boleis
Secrétaire : Myriam Guyot
Secrétaire adjointe : Noëlla Giraud

Le conseil d'administration compte 20 autres membres : Gérard Bréhélin, Bruno Broussier (représentant DTLS), Serge Ethoré (représentant la société de chasse), Roseline Le Breton , Delphine Goulard, Christophe Goulard, Bernadette Grandin (représentant la Paroisse), Francine Grandin, Patricia Guimard, Jean-Loïc Joubioux, Ronan Kerleau, Julien Joubioux (représentant Les Petits Bolides), Olivier Lorric (représentant l'Ogec), Gilbert Nio (représentant L'AEP La Montagne), Anne-Marie Tastard, Jean-Yves Tastard, Fabienne Danet, Dominique Galoppin et Fabien Caro (représentant Billio Matériel), Jean-Luc Le Bouquin.

Football Club Billiotais

La convivialité toujours présente

Pour la saison en cours déjà bien entamée, le FCB évolue en division 4. Eric Mahéo assure l'entraînement de nos 25 joueurs.

Les travaux

Au cours de l'année écoulée, différents travaux ont été effectués : le lavage et la peinture des mains courantes, la pose de grillage le long de celles-ci ; la buvette a aussi bénéficié d'un bon rafraîchissement suite aux enduits réalisés généreusement par Stéphane Vicaud l'année précédente. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont bien voulu s' investir ainsi que la municipalité pour son soutien.

Les festivités

Le concours de belote de février a connu un succès mitigé, nous comptons donc sur vous tous pour la prochaine édition ! Le concours annuel de pétanque ayant été remplacé cette année par un concours de palet sur planche, nous ne pouvons que nous féliciter de son succès ; il sera donc naturellement reconduit pour cette année 2017. Le concours de pêche que nous pouvons organiser grâce au prêt de l'étang par Hubert Le Callonnec a été satisfaisant. Nous félicitons les joueurs et les dirigeants qui se dévouent pour ces différentes manifestations. A noter aussi le merveilleux moment que nous avons passé avec les résidents du foyer de vie de Plumelec et leurs encadrants lors d'un match amical en fin de saison dernière. Cette journée étant évoquée plus précisément dans le bulletin, nous vous laissons le soin de la découvrir.

Bilan sportif

Sur le plan sportif, le début de saison est mitigé. Nous profitons de l'occasion pour féliciter les joueurs de leur assiduité aux entraînements avec une moyenne de 14 licenciés les vendredis soir, malgré le froid et la pluie. Les efforts s'avéreront payants, nous en sommes sûrs ; le club bénéficie d'une équipe jeune qui en veut et qui a nettement progressé cette année.

Nous tenons aussi à féliciter Yann Guillo, notre arbitre, pour son évolution en D2 et nous le remercions pour son implication dans le club malgré ses différentes obligations au niveau du district.

La liste des remerciements est longue, la mairie, les bénévoles, les sponsors, les supporters....

C'est pour cela que nous terminerons simplement en vous souhaitant à tous une excellente année 2017.

Composition du bureau

Président : Cédric Lalys
Vices présidents : Guénaël Brohan,Julien Joubioux
Trésorier : Jean-Yves Tastard
Trésorier adjoint : Jean-Luc Le Bouquin
Secrétaire : Marie Pierrat
Secrétaire adjointe : Wendy Lantrin
Entraîneur : Eric Mahéo

Association Dans Tous Les Sens

Sur tous les fronts de la culture sur le territoire de Saint-Jean Communauté

L'ECOLE DE MUSIQUE

Cette année, plus de cent-dix élèves sont inscrits aux différents cours assurés par l'association pour les enfants et les adultes. La formation musicale, qui permet d'apprendre le solfège de manière ludique, est également proposée gratuitement aux inscrits et rencontre un réel succès. L'activité éveil musical permet aux plus petits d'apprendre à écouter les autres, de s'initier à la danse et au chant et de découvrir et manipuler quelques instruments. L'association propose également des séances d'éveil musical pour les bébés, qui permet de renforcer la relation intime parents-enfants. En plus d'assurer les séances d'éveil musical et de formation musicale au sein de l'école de musique, Amélie intervient également dans plusieurs écoles de Saint-Jean. La chorale est de plus en plus sollicitée pour des concerts jusqu'à s'exporter en dehors du territoire.

Depuis le début de l'année, deux salles de cours de musique sont mises à disposition par la mairie de Saint-Jean-Brévelay dans la nouvelle médiathèque. Ces deux salles ont été conçues pour la pratique instrumentale. Grâce à une subvention exceptionnelle de Saint-Jean Communauté, nous avons pu investir dans de nouveaux instruments de musique (pianos et accessoires de batterie). D'un autre côté, les travaux de la nouvelle « maison des assemblées » de Billio étant finis, la mairie de Billio nous a mis à disposition un nouveau bureau et nous avons donc déménagé dans celui-ci après les vacances de la Toussaint.

FUSION CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE :

A partir du 1er janvier 2017, Saint-Jean Communauté fusionnera avec Baud et Locminé Communautés pour devenir Centre Morbihan Communauté. Ces deux dernières possèdent leur propre école de musique et doivent s'harmoniser. Les élus de Saint-Jean Communautés souhaitent conserver dans le cadre de ce nouveau fonctionnement Dans Tous Les Sens comme école de musique sur le territoire actuel. L'année 2017 sera une année de négociations avec la nouvelle Communauté des Communes pour pérenniser cette volonté des élus pour les années suivantes. Nous ne pouvons rien affirmer pour l'instant. Nous sommes cependant assurés pour l'année scolaire 2017-2018 de continuer sur le modèle de fonctionnement actuel.

COLLABORATION AVEC LE COMITE DES FETES

Le travail effectué par le Comité des Fêtes et la programmation musicale proposée cette année ont encore permis une fête de la musique sous le signe de la bonne ambiance. Le maintien d'une programmation éclectique et de qualité reste l'objectif. La recherche de groupes pour la prochaine édition est déjà en cours, de même pour l'Assemblée du 15 août qui verra cette année un nouveau groupe de musique compléter la programmation.

Dans Tous Les Sens c'est aussi :

- Interventions d'une musicienne diplômée dumiste au sein des écoles et du RAMI
- La fête de la musique de Billio en collaboration avec le Comité des Fêtes de Billio.
- Partenariat avec le Pays de Pontivy, dans le cadre du projet Mil Tamm et particulière dans « le spectacle s'invite chez vous ! ».
- Participation à la semaine de Gallo.
- L'animation de lotos.
- La Mise à disposition de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'un podium mobile et d'un groupe électrogène.

Contacts :

- Bureau : Mael Hervo : 02 97 42 07 53
  Du lundi au vendredi de 9h-13h et 14h-17h
  mail: assodtls@laposte.net
- Bruno Broussier (président) : 02 97 42 31 46
- Chorale : Christine Pestipont : 02 97 60 30 97
- Location remorque: Yvon Hervo : 02 97 60 40 03
- Animation de lotos : Solange Guillouzo : 02 97 42 31 05
- Vous pouvez aussi nous contacter par l'intermédiaire de vos mairies qui connaissent les membres de l'association de votre commune.

site : www.asso-dtls.fr

Société de chasse

Une tradition respectée par tous

Loin des clichés dénigrant les chasseurs, loin des slogans anti-chasse des écolos « petites fleurs », les Billiotais offrent à notre société un magnifique territoire où se côtoient habitants et chasseurs en parfaite harmonie et respect mutuel.
La société de chasse, consciente de cet état de fait, a à cœur d'être une association active participant à la vie de Billio.
En effet, par notre adhésion au Comité des Fêtes, nous sommes partie prenante de toutes les manifestations importantes sur la commune.
De plus, tout au long de l'année, nous nous efforçons de répondre aux demandes des Billiotais par la destruction des nuisibles (15 renards, une cinquantaine de ragondins cette année).
La société de chasse comprend 12 sociétaires, 5 sociétaires hors communes et 9 actionnaires.
La chasse est autorisée à Billio les dimanches, jours fériés et jeudis de 8h30 à 19h00 et après le changement d'heure de 9h00 à 17h30.

Composition du bureau

Président : Yves HUCHON
Vice-président : Hubert LE CALLONNEC
Vice-président : Jacques FARRE
Secrétaire : Armel LE CLERE
Secrétaire adjoint : Jean-Louis ANCEAUX
Trésorier : Serge ETHORE
Trésorier adjoint : Pierrick ROPERT
Responsables des battues :
Jean-Yves PETITPIERRE et
Hubert LE CALLONNEC

Les battues se déroulent
le samedi toute la journée.

Anciens combattants

Notre association s'est tenue en assemblée générale le 21 février 2016. L'occasion pour nous de rendre hommage à notre Maire, François, qui nous avait quittés quelques jours plus tôt. Il était notre président d'honneur.
Nous ne sommes plus que quatre anciens combattants dans notre section UNACITA de Billio.

Les porte-drapeaux
- Marcel Nio - Fernand Le Gaillard - Joël Granlin, que nous remercions ; celui-ci est volontaire pour assurer les déplacements, pour les obsèques par exemple.
Auguste Dano nous fait remarquer que des incivilités ont eu lieu au cimetière ; une plaque commémorative a disparu, elle sera remplacée.
La section a participé aux manifestations du 8 mai et du 11 novembre. Les enfants de l'école sont venus chanter devant la croix Bertho le 8 mai. L'association serait heureuse de voir les enfants chaque année lors de cette cérémonie.
Le congrès national 2016 a eu lieu à Vannes les 14 et 15 mai.
Nous mettrons à contribution la mairie pour qu'elle s'occupe de faire laver les drapeaux.

Le bureau

Président : Auguste Dano
Trésorier : Jean-Loïc Joubioux
Secrétaire : Isabelle Bréhélin
Président d'honneur : Jean-Luc Grandin
Membres : Fernand Le Gaillard, Jean-Baptiste Nio, Marcel Nio, Yannick Caro, Joël Granlin, Gilbert Goulard, Gérard Bréhélin.

Après discussion avec la municipalité, six chênes d'Amérique seront plantés en hommage a nos disparus pendant les guerres.

Le repas annuel de l'association a eu lieu comme d'habitude le 8 mai à Saint-Aubin ; les membres du conseil municipal et leurs conjoints y ont participé. Tout autre Billiotais désireux de venir nous accompagner sera le bienvenu.

L'assemblée générale de la section aura lieu le dimanche 19 février à 10 h 30 à la « Maison des Assemblées ».

Petit Bolide Billiotais

Le Petit Bolide Billiotais continue sur sa lancée.
Une nouvelle saison pleine de réussite, deux championnats de Bretagne organisés en 2016 : le championnat 1/8 au mois d'avril et le championnat 1/5 en septembre.
Le club peut compter sur ses 31 membres actifs et ses bénévoles toujours aussi nombreux.
Des pilotes en progression : 22 ont participé aux différents championnats de Bretagne dont 4 aux championnats de France. Ils ont souvent représenté le club sur les podiums de la Ligue de Bretagne.

Félicitations à Alexandre Le Gal, champion de Bretagne en catégorie Promotion et à François Legrand, vice-champion de Bretagne en 1/5.

Cet hiver le PBB modifie sa piste et ses infrastructures pour permettre une candidature à l'organisation d'un championnat de France dans les deux ans à venir. Accueillir un tel évènement sera l'aboutissement de plusieurs années de travail pour le club.

Composition du bureau

Président : Julien Joubioux
Vice-président : Mathieu Granlin
Secrétaire : François Legrand
Trésorière : Christine Joubioux
Trésorière adjointe : Sylvie Granlin

Pour l'année 2017, le club organisera trois courses :

- Manche du Championnat de Bretagne 1/5 : dimanche 28 mai
- Grand prix de Billio : samedi et dimanche 17 et 18 juin
- Manche du Championnat de Bretagne 1/8 : dimanche 1er Octobre

A noter : Amicale du club : samedi 15 juillet

Billio matériel

Après de bons et loyaux services, Jean Louis Anceaux arrête le poste de trésorier et passe le flambeau à Adrien Binoist que nous sommes heureux d'accueillir dans l'association.
En janvier, pour la première fois, l'association a été heureuse de partager la galette des rois avec tous ses membres.
Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à l'organisation de l'assemblée du 15 août et à la répartition des bénéfices.

Les membres de l'Association Billio Matériel vous souhaitent une très bonne année 2017.

Personnes à contacter :
- pour la location de la vaisselle, tables, bancs, frigos, etc.
  - Dominique Gallopin : 06 26 41 07 27
  - Daniel Le Glaunec : 02 97 42 30 96 / 06 78 89 32 53
- pour tout autre renseignement : Fabien Caro : 06 78 32 31 20

Composition du bureau

Président : Fabien Caro
Trésorier : Adrien Binoist
Secrétaire : Dominique Gallopin
Membres : Daniel Le Glaunec, Jean Louis Anceaux, Gérard Bréhelin, Yannick Caro ainsi que les présidents et suppléants de chaque association membre de Billio Matériel.

TARIFS AU 30/11/16

ARTICLES	*TARIFS COMMUNE*	*TARIFS EXTERIEUR*	*ARTICLES MANQUANTS, PERDUS, CASSES.*
TABLE COMPLETE Plateau + 2 bancs + 2 tréteaux ***plateau :** 3,10m - 15kg - 8 à 10 pers // **banc :** 3,10m - 8kg*	1,60 €	2,30 €	A remplacer
COUVERT COMPLET 2 assiettes (1 plate et 1 creuse) 1 assiette à dessert 1 fourchette 1 couteau 1 grande cuillère 1 petite cuillère 1 verre ballon	0,30 € l'ensemble	0,50 € l'ensemble	1,50 € 1,00 € 1,00 € 1,00 € 1,00 € 0,60 € 1,00 €
Assiette plate blc Arcopal Assiette plate transp Pyrex	0,10 0,10	0,20 € 0,20 €	A remplacer A remplacer
LOCATIONS DIVERSES **Petits** verres ordinaires par 100 **Grands** verres ordinaires par 100 Verres à Bière par 25 Verres à Ricard par 25 Verres à pied " ballons" par 100 Verres à pied bleu par 100 Plat inox Saladier Panière osier pain Cafetière (percolateur) 100 tasses Cafetière (percolateur) 60 tasses Pichet rond ou Pichet conique Carafe Louche petite ou moyenne ou grande Réchaud à gaz	 1,60 € 1,60 € 1,00 € 1,00 € 3,00 € 3,00 € 0,20 € 0,20 € prêtée 10,00 € 5,00 € 0,20 € 0,20 € 0,10 € 5,00 €	 3,20 € 3,20 € 1,50 € 1,50 € 5,00 € 5,00 € 0,30 € 0,30 € prêtée 10,00 € 5,00 € 0,20 € 0,20 € 0,20 € 5,00 €	 0,60 € 0,80 € A remplacer A remplacer 1,10 € 1,10 € 7,00 € 7,00 € A remplacer A remplacer 200,00 € 5,00 € 5,00 € A remplacer 50,00 €
Frigo	15,00 €	15,00 €	Réparation ou achat facturé
Seau plastique grand Panier plastique d'occasion Bac pliant Bac non pliant grand Bac non pliant petit	Mis à disposition pour le transport de la vaisselle		A remplacer A remplacer 4,00 € 8,00 € 8,00 €

Festival Contes en scène : Le flocon de Lison - Billio

Pour cette deuxième édition, le festival Contes en scène qui s'est déroulé du 21 au 28 octobre 2016 a attiré **1263 spectateurs**. Désormais programmé tous les ans au mois d'octobre pendant les vacances scolaires, ce festival connaît un succès grandissant, avec **des spectacles qui se jouent à « guichet fermé ».**

L'édition 2016 était riche, avec une programmation aussi variée que l'année passée :

8 spectacles et 12 séances répartis sur les 8 communes du territoire. Des conteurs et musiciens professionnels ont présenté des contes variés aussi bien enracinés dans la tradition bretonne qu'issus de créations modernes. Le public était là, présent à tous les rendez-vous proposés. Les spectateurs ont suivi l'imaginaire des conteurs, captivés par leurs histoires, tantôt drôles, tantôt poétiques.

110 spectateurs se sont déplacés pour découvrir le spectacle Le flocon de Lison joué à Billio par la Cie des sans lacets.

C'est l'histoire d'une petite fille prénommée Lison qui attend la neige. Ce spectacle, imaginé pour les tout-petits, a entraîné les enfants au pays du printemps, de l'été, de l'automne et de l'hiver. Emerveillés et attentifs, ils ont suivi avec plaisir Lison et ses compagnons.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Projets culturels 2017

Pour 2017, deux résidences d'artiste sont prévues :

- la première avec Caroline Chomy pour une réalisation collective en vannerie, sur la période d'avril à juillet,
- la deuxième avec Karine Aboudarham pour une installation en origami, sur la période de février à juin.

Les ateliers créatifs ont attiré une forte population en 2016, ils seront donc reconduits en 2017.

Le concours de peinture « Couleurs de Bretagne » aura lieu le samedi 09 et le dimanche 10 septembre sur les communes de Guéhenno et Moréac.

Le marché de Noël se déroulera les 11 et 12 décembre à Saint-Jean-Brévelay.

La semaine bleue : 1ère édition

Les animations diverses et variées ont su ravir un public différent pour chaque manifestation.

Lundi, des marcheurs dynamiques se sont laissé guider sur les sentiers de Billio par Yves Thoron, qui au gré de la marche nous a permis d'échanger sur les espèces de papillons, de genets, de champignons…

Ludique et pleine de curiosité, cette balade a permis de créer un lien avec la nature, le temps étant en plus au rendez-vous avec un grand soleil.

Mardi, à Buléon, c'est également du lien dont il a été question et plus précisément du lien social ; Coralie Poupon, animatrice de l'association Brain Up, a balayé les aspects essentiels du lien social

Qu'est-ce qu'il génère ? Comment l'entretenir ? Les participants ont échangé librement. Un après-midi qui a permis à tous de s'exprimer et de pouvoir échanger sur ce vaste sujet.

Mercredi, petits et grands se sont retrouvés à Moréac pour un après-midi jeux anciens ; ils étaient nombreux au rendez-vous. L'occasion de rejouer avec des jeux d'autrefois, mais aussi d'en découvrir de nouveaux.

L'après-midi a été source de lien intergénérationnel ; les participants ont joué ensemble, de 3 à 98 ans ; durant quelques heures les sourires sur les visages étaient visibles, pour le plus grand plaisir des organisateurs.

Jeudi, artiste accompli, Matao Rollo a joué son spectacle "Dans ta tour" à la salle des fêtes de Bignan, devant un public attentif. Magnifique spectacle mêlant contes, chants, et poésie ; il a su émouvoir et faire rire les spectateurs.

"Dans ta tour" parle de mémoire défaillante, d'amour, de vie, ceci mêlé aux images de la cinémathèque de Bretagne. Un moment séduisant qui a ravi les participants.

Vendredi matin, à la ferme de Brémelin, Marie a accueilli chaleureusement les inscrits à l'atelier fabrication de jus de pommes. Une structure de personnes âgées de Loudéac et des habitants et élus de la Communauté de Communes se sont regroupés devant la presse artisanale ; le jus a ensuite été dégusté et apprécié de tous.

Vendredi après-midi, à la salle du Vertin, un concours d'art floral a eu lieu avec l'association Fleurs et Décors qui a aidé les participants dans leurs créations. Les compositions ont toutes été récompensées.

Samedi après-midi, à la salle de St-Aubin, initiation à la danse bretonne par le cercle celtique Tal Ouz Tal. Les crêpes et galettes fabriquées par d'aimables bénévoles ont régalé les participants à l'issue de l'après-midi. Encore un grand merci pour ce bel après-midi.

Dimanche matin, rendez-vous à St-Allouestre, pour quelques marcheurs motivés qui ont foulé les sentiers des bois de la commune. La météo n'était pas favorable, mais les participants ont pu se réchauffer, au retour de la marche, autour du verre de l'amitié servi avec le pain cuit dans le vieux four à pain. Belle initiative pour clôturer cette riche semaine bleue !

Association Cantonale d'Aide à Domicile

L' A.C.A.D (Association Cantonale d'Aide à Domicile) est une association prestataire de service, agréée par l'Etat, intervenant sur le canton de Saint-Jean-Brévelay et les communes avoisinantes (Locminé, Plaudren,…etc.).

Quel que soit votre besoin, de l'entretien du logement chez un jeune actif à l'intervention quotidienne chez une personne en perte d'autonomie, l'ACAD dispose d'une équipe de professionnelles aux compétences variées.

Ménage, repassage, administratif, RDV personnel, courses, préparation des repas, aide à la toilette, changes…

Toutes ces prestations vous permettront de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% des dépenses facturées dans l'année.

Certaines caisses de retraite, le Conseil Général ou d'autres organismes peuvent prendre en charge une partie du coût des prestations. Pour se faire l'ACAD se déplace gratuitement à domicile pour vous aider à établir le dossier de demande d'aide financière correspondant à votre situation.

Vous venez d'être hospitalisé ? Quels que soient votre âge et votre situation, pensez à contacter votre mutuelle. Selon les contrats, les mutuelles mettent en place, en partenariat avec l'ACAD, des heures d'aide à domicile prises en charge à 100% pour vous aider à effectuer les tâches pour lesquelles vous rencontrez provisoirement des difficultés.

CESU préfinancés, chèques « Sortir Plus », l'ACAD accepte de nombreux moyens de paiement.

Le prélèvement automatique est également possible.

Pour vous renseigner, **contactez-nous au 02 97 60 13 03** ou venez nous rencontrer à la Maison de Services Publics – 27, rue de Rennes – 56 660 Saint-Jean-Brévelay, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

• • • • • • • • • • • • • • • •

ADMR de Plumelec :

UN SERVICE DE PROXIMITE

L'association ADMR de Plumelec propose des services spécifiques qui répondent aux besoins de la population locale.

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec, Billio, Bignan, Buléon, Guéhenno, Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

Ses locaux se situent rue du Capitaine Marienne à Plumelec , au sous-sol du foyer logement , La Peupleraie.

1. Le service d'aide à domicile

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la petite enfance à la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées .Les intervenant(e)s, au nombre de 10, vous secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Le service garde d'enfants et aide à la famille peut être financé par la CAF ou la MSA (prestation accueil du jeune enfant).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.

2. le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personnes malades et/ou dépendantes. Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay.

Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose :
- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé
- La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures, aides à domicile...).

Il garantit :
- La qualité et la continuité des soins
- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec , conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué.

Des assistantes en soins de gérontologie (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute.

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages du malade, d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.

Pour en bénéficier, les personnes doivent fournir une prescription médicale consécutive à une consultation mémoire.

Comment nous joindre ?

- Pour le service de soins à domicile (SSIAD)
Rue du Capitaine Marienne , 56420 Plumelec
Tel : 02.97.42.30.05.
admr.plumelec@wanadoo.fr
Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H
Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H
Mercredi : de 8H30 à 12H30

- Pour le service d'aide à domicile
Rue du Capitaine Marienne , 56420 Plumelec
Tel : 06.88.87.52.24.
plumelec@admr56.com
Une permanence est assurée au local de l'ADMR :
Mardi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30
Vendredi de 9H à 12H

- Pour la garde d'enfants, l'aide à la famille : Mme Astride Vialades 02.97.60.46.34
ADMR de Saint-Jean-Brévelay

- Présidente de l'association : Mme Gisèle Nédic 02.56.63.53.24

Souvenir Français

Le Comité du Souvenir Français a été très présent avec plus de 25 sorties du drapeau à diverses cérémonies sur les 8 communes du secteur, mais aussi à Josselin, Vannes, Quiberon, Penthièvre, Lauzach.

Nous avons aussi perdu un ami en la personne de Jo Guillochon, ancien Président du comité du Souvenir Français qui avait succédé à Jo Caignard, le fondateur et surtout le clairon attitré de toutes les cérémonies commémoratives du Département, de la Roche Bernard à Gourin. D'ailleurs dans son éloge, Jacques Joly, délégué général du SF du Morbihan, soulignait "Vous étiez un sonneur hors pair et vous avez créé la clique du Souvenir Français, formation à laquelle il est toujours fait appel par les comités pour leurs cérémonies". Son devoir de mémoire à lui, il le faisait avec son clairon, qu'il en soit remercié.

Nous sommes aussi présents avec le drapeau aux enterrements de nos adhérents et, le 17 février 2016 nous avons accompagné le Maire de Billio, François Binoist, a sa dernière demeure. En tant que Maire, François savait l'importance du devoir de mémoire et s'associait pleinement à notre démarche.

Tous les ans, les classes de CM1 et CM2 des écoles du secteur participent au concours du SF. Pour l'année 2015-2016, le thème était : le courrier des poilus à Verdun. C'est l'école St Mélec de Plumelec qui a terminé 1ère avec une magnifique borne de la Voie Sacrée renfermant les lettres de poilus. Bravo à son directeur Jean-Pierre Audo pour son investissement dans ce projet.

Sans oublier la journée mémorielle le 20 juin à Ste-Anne d'Auray à laquelle ont été convié 800 enfants pour les remercier de leur participation au concours. Pas de chance car la pluie était au rendez-vous. Malgré tout, ce fut une réussite et l'invitation sera renouvelée cette année pour les classes participantes.

Le Président du Comité du secteur : Jo DREANO

Association bénévole pour le don du sang

L'Association pour le don de sang bénévole (ADSB) a organisé 6 collectes de sang en 2016, en collaboration avec l'EFS de Vannes. (Etablissement Français du Sang). 427 candidats au don se sont présentés, soit une moyenne de 71 par collecte. Si les 5 premières avaient peiné à répondre aux attentes et aux besoins de l'EFS, la dernière à St-Jean-Brévelay le jeudi 1er décembre a permis de combler le déficit et de finir l'année en apothéose puisque ce sont 123 donneurs qui ont été accueillis, dont 14 premiers dons ! J'en profite ici pour remercier les donneurs qui ont fait preuve de patience car l'attente fut un peu plus longue que d'habitude en raison de l'affluence. Il faut savoir que l'EFS prévoit un nombre… et mobilise du personnel en fonction de ce nombre ; ex. de 50 à 80 donneurs : 2 médecins et 3 infirmières. Or, nous avons eu presque le double du nombre attendu !!!

Pour cette dernière collecte de l'année, l'EFS avait sollicité les lycéens du Sullio et 12 ont répondu à l'appel, dont Lilian qui fêtait ses 18 ans précisément ce jour-là. Il a pu serrer la main de notre trésorier Henri Vicaud qui, atteint par la limite d'âge, se présentait pour un dernier don. Ce fut en quelque sorte un passage de témoin entre deux donneurs : l'aîné qui a presque 100 dons de sang à son actif et le jeune qui donne pour la première fois ! Ce 1er décembre, Patrice Laudrin de Bignan effectuait son 100 ème don et il n'a pas encore 60 ans… Un bel exemple de générosité pour les jeunes !

Ca ne coûte rien de donner un peu de son temps et quelques centilitres de son précieux sang et ça permet tous les jours de sauver des vies et de soigner des malades. C'est une démarche à la portée de tous et pourtant moins de 5 pour 100 des Français la font !
ET VOUS ???

Pour 2017, 5 collectes sont programmées :

le mardi 7 février à Plumelec

le jeudi 30 avril à St Jean

le mercredi 16 août à Bignan

le mardi 3 octobre à Plumelec

le mardi 26 décembre à St-Jean.

MEILLEURS VŒUX A TOUS.
JE COMPTE SUR VOUS EN 2017.

Le Président : Jean- Jo RUBEAUX

Cercle Celtique Gallo-Breton TAL-OUZ-TAL

La saison 2015-2016 a été marquée par la création d'un spectacle intitulé « En passant par un p'tit sentier » en hommage à Albert Poulain, notre maître en matière de collectage, décédé en octobre 2015. Cette création a permis au Cercle Celtique de se maintenir en 2e catégorie de la Confédération Kendalc'h, avec notamment des notes très intéressantes obtenues lors du Tradi'deiz à Vannes et un 2ème Trophée consécutif pour la Ridée de Guillac (18.86).
Chez les enfants et ados, c'est une reprise du spectacle « Sans souci » qui a été revisité 10 ans après sa 1ère édition. Que du bonheur !
Un déplacement à Xertigny (Vosges) pour un très bel échange culturel avec les Chettas de la Vöge en Juillet 2016. Nous espérons pouvoir inviter ce groupe dès que possible.

Activités saison 2015/2016
Cours pour enfants (débutants et confirmés) de 5 à 12 ans, le mercredi à 17h15 à Billio.
Cours pour ados, le vendredi à 18h45.
Répétitions du Cercle celtique adulte, le vendredi à 20h15 (Plumelec, Saint-Jean Brévelay, Cruguel, Guéhenno ….).

Tal-ouz-tal va fêter ses 15 bougies en septembre 2017 – au programme : stages, concours Ridée de Josselin-Guillac, Fest-Noz et spectacle.

Dates du championnat 2017 : Tradi'deiz à Vannes le 9 Avril, Dañs Enfants 56 à Grandchamp le samedi 13 mai – Concours 2e Catégories à Orvault (44) le 21 mai 2017.

TAL-OUZ-TAL RECRUTE !!!
Un Cercle Celtique n'est pas réservé à une élite … toutes les personnes intéressées par l'association, en tant que musicien, danseur, chanteur, couturier… sont les bienvenues.

Composition du Conseil d'Administration :

- Présidente : Florence Lucas (Sérent)
- Vice-président : Damien Guého (Trédion)
- Trésorière : Adeline Dréano (Saint-Guyomard)
- Trésorière adjointe : Julie Brulé (Cruguel)
- Secrétaire : Marie Courteille (Ploërmel)
- Secrétaire adjointe : Pauline Brulé (Cruguel)

La Claie Sans Frontières

Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (ex-canton) et la commune de Plaudren.

L'Assemblée générale du 18 octobre à Bignan, sous la présidence de Luc Laudrin, a été l'occasion de dresser le bilan de la dernière visite à Botley en mai dernier : 53 personnes dont 12 jeunes avaient fait le déplacement et sont revenues enchantées de leur visite. Pour la première fois dans l'histoire du jumelage, une découverte de Londres était organisée pour le groupe.

L'an prochain 2017 sera marqué par les 20 ans du jumelage. Dès à présent le comité prépare activement cet événement : la venue des Britanniques est prévue le week-end du 1er au 4 juin.

Le comité compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale reste fixée à 10 €.

Le Conseil d'Administration réuni suite à l'assemblée générale a reconduit le bureau :

Président : Luc Laudrin , Plaudren
Vice-Présidente : Anne Marie Denis, Plaudren
Secrétaire : Michel Trébossen, St-Jean
Secrétaire adjoint : François Le Crom , St-Jean
Trésorier : André Pourchasse, St-Jean
Trésorier adjoint : Didier Burban, St-Jean

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter :

Luc Laudrin, président : 02.97.45.96.46
Michel Trébossen, secrétaire : 02.97.44.43.98

Année 1942
Louis Marin : Le charbonnier du Bois de l'Echo

Une utilisation parmi d'autres du charbon de bois :
Les gazogènes.
Les moteurs « gazogènes » fonctionnaient au charbon de bois.
Avant la guerre 1939.1945, nombre de camions automobiles fonctionnaient de la sorte.
Sous l'occupation allemande, la pénurie d'essence a donné à ce système transformant le charbon en gaz, une grande extension à l'emploi des gazogènes sur les voitures elles-mêmes.
Si pour les camions, l'installation était montée sur l'un des côtés, en ce qui concerne les voitures elle prenait place sur le toit.
Pour être franc, cela n'avait rien d'élégant.
Ces gazogènes sont abandonnés aussitôt après la guerre.
Avec ce système, les démarrages demandaient un délai important. D'autre part, l'épuration des gaz était généralement insuffisante et de ce fait, le moteur était rapidement détérioré.

Les charbonniers

Comme les autres professionnels de la forêt, les charbonniers vivaient en marge du reste de la population. Les paysans les craignaient car on les disait « menoùrs de loùs » (meneurs de loups). En Basse-Bretagne ils étaient appelés « marc'hadourien gwiniz du » (marchand de froment noir).

Charbonnier est maître chez soi. Certes ! mais avant tout, n'est-ce pas plutôt un artisan capable de mener à terme la transformation du bois en bel et bon charbon, celui qui ne se brise pas au moindre choc pour brûler rapidement jusqu'à s'effriter et s'évanouir en cendres ? C'est un métier qui exige de la patience et de la finesse bien que cela n'y paraisse pas de prime abord.

Un des derniers à s'astreindre à cette activité hors du commun des mortels sur le territoire de Billio prit position pour quelques mois en 1942 dans les bois de la Porte-Camus. La parcelle dont il s'agit et appelée Bois de l'Echo était composée principalement de feuillus, les seuls arbres pouvant prétendre à se laisser muer en charbon de bois riche en carbone.

De modeste étendue, moins de deux hectares, le bois précité avoisinant la route nationale était situé à proximité immédiate des métairies des deux Guillochon, propriétés du Comte Alphonse de Maupéou, dont la demeure ancestrale est à deux pas.

Néanmoins il n'y résidait pas en permanence. Pour tout dire, il n'y revenait que de loin en loin pour un entretien avec son homme de confiance, à qui était confiée la gérance de ses biens au soleil, dans le secteur.

La première personne appelée à jouer ce rôle flatteur, mais ô combien ingrat, fût dénichée tel un trésor que l'on savait enfoui, mais allez savoir diable où ! par le Comte lui-même, au hameau de Kerguéhennec, en Buléon. Cette perle lui semble porter toutes les qualités requises pour mener à bien la mission qui désormais allait être la sienne. L'avenir montrera que, par ce jugement, le Comte fit montre de perspicacité, puisque ce Frédéric Perrotin, c'est le nom de l'élu, ne le décevra jamais point.

A sa mort en 1903, son fils aîné Frédéric, au mépris de son jeune âge : 20 ans, eut néanmoins l'aval du Comte pour en assumer la continuité. Hélas ! L'impitoyable tuberculose, cette maladie contagieuse dévoreuse de vies humaines, l'emporta prématurément en 1911.

Louis, son frère cadet, âgé de 23 ans, reprit le flambeau qu'il porta sans fléchir jusqu'à sa mort, en 1948, soit 37 longues années de bons et loyaux services.

Entre temps, il avait été promu à la fonction de maire de Billio, avait acquis une Mathis, la toute première automobile achetée dans la commune, et été le premier à s'être muni d'un poste de TSF, appelé plus tard poste de radio.

1939, une nouvelle guerre s'annonce, avec tout ce qu'une telle situation entraîne. Outre ses responsabilités de régisseur, Louis Perrotin, en tant que maire, va avoir à affronter des difficultés autrement plus complexes…

Un peu d'histoire…

C'est au cours d'une discussion avec le Comte et son régisseur que germe l'idée de produire du charbon de bois pour éventuellement pallier à une pénurie de charbon, à l'exemple de ce que l'on voit poindre dans d'autres domaines. Le jeu en vaut-il la chandelle ? L'histoire jugera…

Sans tergiverser outre mesure, la décision de tenter l'expérience est prise et désormais tout repose sur les seules épaules du régisseur. Toutefois il a les coudées franches pour engager un charbonnier qui réponde aux critères en vigueur au sein de la profession. Pressé, il se met donc en quête d'un homme sérieux à qui il peut faire confiance, qui puisse lui livrer du charbon de qualité.

La pugnacité proverbiale du chasseur et les conseils judicieux, qui lui sont prodigués généreusement, font que tout converge vers Trédion, et plus précisément jusqu'à la demeure d'un certain Louis Marin, charbonnier de son état, un homme chez qui dans le labeur la fantaisie n'a pas cours et qui sait le faire sentir lorsque cela s'impose. Qui l'oublierait s'en repentirait amèrement ! Ce comportement ne révèle que l'une des facettes de ce petit personnage trapu aux épaules carrées.

Gagne-petit comme bon nombre de ses semblables dans la corporation, il n'en demeure pas moins qu'il parvient à subvenir aux besoins des siens. De surcroît, il a l'avantage non dissimulé de vivre au grand air…

C'est ainsi qu'au cours du printemps 1942, celui qui se définit « ermite des bois » fait son apparition dans l'espace à traiter : le Bois de l'Echo. A l'instar de mes deux frères aînés, Joseph et Roger, je suis à l'école ce jour-là.

Au retour, le soir, notre benjamin, Michel, non encore astreint à cette obligation, il n'a que cinq ans, s'empresse de nous narrer ce dont il a été témoin, à savoir que Louis Perrotin et sa recrue sont passés sous

ses yeux, montant d'un pas assuré vers son nouveau cadre de vie au destin inattendu.

Ce qu'ils ont fait, notre père nous le raconte le soir même, une fois à table, et que lui-même a appris de la bouche des deux protagonistes. En somme, ils se sont limités à arpenter de long en large ledit bois afin de jauger au plus juste possible le volume de la matière première disponible, soit de quoi monter deux meules.

C'est seulement le jeudi qui suit que nous-mêmes, écoliers lésés, pouvons nous rendre sur place et voir enfin ce mystérieux bonhomme devenu notre voisin. Et lui verra nos frimousses…

Notre irruption inopinée, précédée toutefois de toussements, voulus pour adoucir ce qui ressemble à une intrusion, ne l'offusque nullement dans son domaine. C'est par un « Ah ! C'est vous les gars ! » qu'il nous accueille dans son domaine. Ces premiers contacts prémices de toute une série nous situent le personnage. Par nos parents, il est pour sûr au courant de notre existence, on aurait dû s'en douter.

Il est fort occupé à ce qui nous semble être la dernière touche de son abri de fortune, une hutte de bois faite de perches et de branchages divers. «Le plus difficile reste à mettre en place », nous dit-il. Et il explique que, faute de fougères, ce n'est pas encore la saison, il va devoir recouvrir l'ensemble d'épaisses mottes d'herbe, le seul moyen efficace et à sa portée pour lutter contre les infiltrations d'eaux de pluie.

Ce jeudi matin, alors que le repas touche à sa fin et que nous nous apprêtons tous à quitter la table, voici que notre voisin d'exception toque à l'huis. Tout en appréciant le café que notre mère lui a préparé, il fait allusion à la paille sèche dont il va avoir besoin pour composer sa paillasse, ainsi qu'à la seillée d'eau pour un minimum de toilette…

« Tu auras tout ça», interrompt mon père, « et même un litre de cidre à renouveler ultérieurement au cul de la barrique ». « Je ne serai pas un ingrat » répondit le visiteur en prenant congé. Cette gratitude se manifestera à la fin de son séjour sous forme de charbon, un lot destiné au fer à repasser utilisé par notre mère, un geste qu'elle appréciera hautement.

Il devra aussi une fière chandelle à Léontine, notre voisine qui, à plusieurs reprises, l'invita à une gourmandise de soupe. « Ah ! Qu'elle est bonne la soupe de Lontine ! ». Cette appréciation élogieuse, nombre de garçons et de filles de Billio, s'en revenant de leurs écoles de Guéhenno, l'entendront lancer à la cantonade d'une voix extasiée.

La première phase de l'œuvre envisagée, et pour laquelle ce Louis Marin a été convié, consiste à rassembler un maximum de morceaux de bois, ces rondins qui vont constituer chacune des deux meules programmées. Elles seront distantes l'une de l'autre de quinze à vingt mètres, chacune se présentant sous l'aspect de trois couronnes superposées.

Les ancrages de base seront garantis par de larges adhérences au sol sur un rayon proche de 1 mètre 50. Mais pour mener à terme ce projet, que de pain sur la planche n'y a-t-il pas en perspective ?

Dans le présent immédiat, notre homme est voué à jouer au bûcheron. Des jours et des nuits durant, inlassablement il élague, coupe, scie, fend au besoin, élément après élément, les rondins qu'il amoncelle par centaines en trois tas distincts selon leur métrage linéaire.

Il s'y plonge d'arrache pied mais est fréquemment ralenti par la présence d'épines, d'ajoncs, de houx et autres ronces sournoises qui lui barrent certains accès, lui suscitant des difficultés sans fin. Mais, diable ! pourquoi s'acharnent-ils tous à tailler des croupières à ce brave ?

Il parvient toute fois à se détendre les dimanches qu'il passe en famille, à Trédion. Car il a une bicyclette. Etourdi, je l'avais bel et bien perdue de vue celle-là, remisée hors de vue, dans l'obscurité de sa hutte. Il lui arrive aussi de s'y rendre en semaine et en profite pour ramener des victuailles.

La réserve de rondins étant jugée amplement suffisante, la seconde phase du programme est enfin amorcée. Un bâti rudimentaire qui jouera le rôle de cheminée est agencé. Sur ses flancs et disposées debout, cependant que faiblement penchées, s'appuient les pièces de bois, ajustées avec minutie et sans précipitation aucune, les plus longues essentiellement.

Les rondins quelques peu plus courts, avec un bel ensemble, font le choix d'élire domicile sur le large dos de la série précédente. Quant aux tout derniers, les courtauds, c'est avec fierté qu'ils se font hisser au plus haut de l'édifice.

Cet honneur se révèle toutefois éphémère, car c'est sans pitié que l'ensemble, dans le seul but d'éviter la pluie, va maintenant être affublé d'un inélégant manteau végétal constitué d'épaisses mottes d'herbe. Quel travail fastidieux pour ce charbonnier aguerri, passé pourtant maître en la matière ! Ce type de protection ne le trouve-t-on pas sur la toiture en paille des chaumières et le toit des fours à pain communs de nos hameaux ?

Sans attendre d'être parvenu au stade de la finition du montage des deux meules, des orifices ont été pratiqués sur leurs pourtours, au niveau du sol, qui, le moment venu, permettront de régler la ventilation. L'un de ces tunnels, un peu plus grand, a pour mission de rendre plus aisé l'allumage et plus tard la cueillette des premiers charbons qui échoueront là, pressés d'apparaître au grand jour. Pressés notamment d'être les premiers à faire s'écarquiller les yeux de celui qui a veillé au grain, jour et nuit.

Notre charbonnier du Bois de l'Echo, avant de procéder aux mises à feu, fait un ultime voyage à Trédion, d'où il revient lourdement chargé de provisions arrimées sur les deux porte-bagages de sa fidèle bicyclette.

Il est heureux qu'il se soit monté dès les débuts de son séjour un foyer de cuisson au centre de son abri, composé d'une grande pierre plate sur laquelle il dispose deux autres moellons, légèrement éloignés l'un de l'autre. Ils feront office de trépied pour casserole ou poêle.

Les allumages des meules sont effectués à quelques jours d'intervalle, des opérations délicates qui se font dans le silence, si on en excepte le gazouillis des oiseaux. Une longue attente pour le reclus commence. A l'affût d'un possible incident, il répugne à s'absenter trop longtemps de son poste…

Dans le respect de ces meules jumelles une lente alchimie se déroule, qui va, comme escompté, aboutir à la métamorphose d'un matériau de base, pourtant sans prétention. Il en résulte pour le metteur en scène et son mandataire une satisfaction qui se lit sur leurs figures détendues, voire franchement épanouies. Pour eux seuls, il semble que ce charbon d'exception s'est paré d'éclats nacrés aux effets de moire.

Diable ! Rien que ça ! Ce qui par contre n'est pas illusoire ce sont les sacs de charbon remplis à craquer qui vont quitter le Bois de l'Echo ! Grâce soit rendue à ce charbonnier, hors pair.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que l'on assiste au départ du brave Louis Marin qui vient de nous abandonner sa chère cahute, ce dont on lui sait gré. On a enfin une cabane digne de ce nom.

Les deux empreintes géantes d'apparence indélébile, qui désignent les emplacements des fouées, y resteront longtemps incrustées, avant de s'estomper irrémédiablement.

Tel n'est pas, hélas, le cas du modeste abri objet de tant d'espoirs fabuleux. Un acte de vandalisme, imputé non sans raison à des jeunes du voisinage en mal de distractions un dimanche tantôt, a réduit à néant nos folles espérances. De notre bel héritage on ne retrouvera qu'un tas informe, le lendemain matin, en nous rendant à notre école de Guéhenno.

Grandeur et décadence !

De l'un à l'autre n'y aurait-il donc qu'un petit pas, allègrement franchi dans la foulée ?

Hilaire Guillochon.

Les bénévoles

Imprimerie "La Limitrophe" Plumelec - 02 97 42 25 21